

*Des écrits à l'encre : de l'authenticité pour donner sens*



*Nicolibri Éditions*



Et **CIEL** parlait,  
ce serait **L'ENFER ?**

*Réjane Cliche et Nicole Hamel*

Et **CIEL** parlait,  
ce serait **L'ENFER ?**

*Réjane Cliche et Nicole Hamel*



**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Titre : Et ciel parlait, ce serait l'enfer? / Nicole Hamel, Réjane Cliche.

Noms : Hamel, Nicole, 1948- auteur. | Cliche, Réjane, 1951- auteur. | Débora  
(Écrivain) Amour entre femmes dans l'Église catholique.

Description : Édition 2019. | Publié antérieurement sous le titre : L'amour entre  
femmes dans l'Église catholique. Varennes, Québec : Éditions AdA, ©1999. |  
Comprend des références bibliographiques et un index.

Identifiants : Canadiana 20190013478 | ISBN 9782981344731 (PDF)

Vedettes-matière : RVM : Lesbiennes catholiques. | RVM : Lesbianisme—Aspect  
religieux—Église catholique.

Classification : LCC BX1795.H66 D4 2019 | CDD 261.8/357663—dc23

Couverture et mise en pages : Jacynthe Hamel-Vallières

Œuvre sur la page couverture : Marie Lortie, signée Lorteau

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés ; toute reproduction d'un  
extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment  
par photocopie ou microfilm, est strictement interdite sans l'autorisation écrite  
de l'éditeur.

Nicolibri Éditions

1495, avenue Roger-Lemelin, # 102

Québec (Québec)

G1S 4E2

Pour rejoindre les auteurs:

Courriel : [nicolibrihamel@gmail.com](mailto:nicolibrihamel@gmail.com)

Site web : [www.nicolibri.ca](http://www.nicolibri.ca)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2019

## *Dédicace*

À toutes celles et ceux qui restent cachéEs à cause de leur orientation sexuelle et identité de genre, afin qu'elles/ils choisissent de vivre selon la vérité de leur être.

À tous les proches, parents et amiEs, afin qu'elles/ils puissent trouver réconfort et compréhension de la réalité des diversités.

À toutes les personnes qui œuvrent dans les réseaux chrétiens et autres familles religieuses, afin qu'elles reconnaissent que la dignité de la personne se concrétise aussi dans l'amour vrai des couples de même sexe.

## *Table des matières*

Témoignage de Marie.....	7
Note des auteures en 1999 .....	8
Remerciements et mise à jour 20 ans plus tard .....	9
Introduction : survol historique .....	11

### **PREMIÈRE PARTIE :**

#### **L'invisibilité des lesbiennes en Église a son histoire**

<b>Chapitre 1</b> .....	15
Le Moyen Âge	
<b>Chapitre 2</b> .....	19
De la Renaissance à nos jours	
19 <sup>e</sup> – 20 <sup>e</sup> siècles : l'amour dit au féminin	
Conclusion d'étape	
<b>Chapitre 3</b> .....	27
Un regard sur les temps modernes de l'Église	
Le discours officiel de l'Église catholique	
La parole <u>autre</u> comme signe encourageant	
<b>Chapitre 4</b> .....	34
Mais où sont les femmes ?	
L'Église et la femme	
La lesbophobie institutionnelle	

## **DEUXIÈME PARTIE :** **Des lesbiennes invisibles en Église**

Sœur Hana Zarinah.....	42
Mise en contexte du projet .....	43
Introduction : récits de vie .....	45
<b>Chapitre 5</b> .....	<b>48</b>
L'amour en silence	
Description de la relation amoureuse des répondantes	
Le lesbianisme et le bonheur	
<b>Chapitre 6</b> .....	<b>53</b>
Professionnellement engagées et anonymement amoureuses	
Visibles ou invisibles	
<b>Chapitre 7</b> .....	<b>56</b>
Les lesbiennes et leur rapport au religieux	
Les répondantes et la pratique religieuse	
Les valeurs des répondantes	
<b>Chapitre 8</b> .....	<b>63</b>
Le discours de l'Église : des conséquences et des réactions	
Quand les chiffres parlent du silence	
Les problèmes vécus par les répondantes	
Les mécanismes de survie des répondantes	
Conclusion générale.....	83
Témoignages des 10 femmes en 7 tableaux.....	85
Annexe I : Orlando, la lettre tue pour vrai .....	93
Annexe II : Que penser des arguments scripturaires qui fondent la position officielle de l'Église sur l'homosexualité ? .....	96
Annexe III : Réflexions amusantes sur l'homosexualité et la Bible .....	104
Bibliographie générale.....	106
Bibliographie de l'annexe II .....	111

## *Témoignage de Marie*

[...] J'ai une affectivité, il faut que je m'organise pour faire d'autre chose que de penser au suicide. [...]

J'ai été mise à la porte de ma communauté à cause de mon penchant homosexuel, sans explications [...] pendant 25 ans, moi, j'ai essayé de nier mon homosexualité [...] non seulement j'ai été obligée d'être invisible, mais de vivre toutes les souffrances à l'intérieur sans jamais pouvoir en parler, le silence total, une sorte de prison; donc l'Église a été pour moi un lieu d'oppression. Je m'en suis sortie la journée où j'ai lâché à la fois non seulement ma communauté, mais l'Église aussi... mais l'Église en tant que pratique... Dieu n'a jamais été aussi intransigeant que son Église...

Je me dis que ça ne se peut pas que Dieu m'ait donné une épreuve, quelque chose qui fait que Dieu me rejette. Si d'une supposée vocation religieuse manquée je me retrouve dans le monde, puis je me retrouve homosexuelle engagée avec une femme, bien je ne voudrais pas que ce soit en dehors de sa vue. Il faut que dans sa grande liberté, dans sa grande ouverture, quelque part, il y ait de la place pour ce projet-là dans sa vie à Lui.

Ça n'a pas d'allure que chaque génération soit obligée de recommencer à zéro cette affaire-là, recommencer le rejet, recommencer finalement le fait d'être pris par des principes par l'Église comme si on était des spécimens à part de l'humanité. [...] Quelque part, qu'on laisse donc Dieu être libre à travers l'humain.

## *Note des auteures en 1999*

Débora et Judith sont les pseudonymes que nous avons choisi devant l'obligation de taire nos vrais noms. En effet, après une prudente vérification auprès d'une personne proche de l'employeur de l'une de nous deux, on nous confirma le risque réel de congédiement en révélant notre identité sur la place publique. Nous sommes profondément peinées de devoir agir ainsi alors que nous cherchions justement à faire connaître les conséquences négatives, voire graves de l'invisibilité des lesbiennes à cause du discours de l'Église. Sous le couvert de l'anonymat, nous publions tout de même les résultats de notre recherche.

Les pseudonymes choisis ne sont pas le fruit du hasard. Après une recherche sur les femmes de la Bible, notre choix s'est arrêté sur Débora parce que Dieu l'avait choisie pour réaliser un projet et dénoncer ce qui pouvait l'entraver. Pour Dieu, le fait que Débora soit une femme n'a pas constitué un obstacle. Elle aurait pu être rejetée par les Israélites, car la femme dans cette culture était marginalisée. Elle ne se laisse pas intimider par le fait d'être femme et accepte la mission.

L'option pour la personne de Judith, qui signifie « la juive », a été relativement facile parce que pour elle, capituler devant l'épreuve était chose inconcevable; Judith est une femme reconnue pour son courage. Elle composa une prière à Dieu dont l'extrait suivant rejoint nos préoccupations :

*« Car ta force n'est pas dans le nombre ni ta puissance dans les forts, mais tu es le Dieu des humbles, le secours des petits, le défenseur des faibles, le protecteur des abandonnés, le sauveur des désespérés. »*

## *Remerciements et mise à jour 20 ans plus tard*

Deux noms d'auteurs apparaissent sur la page couverture de cet ouvrage. Pourtant, la présence active de personnes gravitant dans nos vies ont collaboré à leur façon à sa production. Il nous aurait été impossible de l'accomplir sans le soutien constant de notre professeure et amie Ann Robinson qui, à cette époque, était directrice du programme de *Diplôme 2<sup>e</sup> cycle en Études féministes*, rattaché aux Sciences sociales de l'Université Laval. Ses conseils avisés nous ont guidées durant les deux années nécessaires à l'achèvement de cette recherche.

Nous remercions notamment les dix femmes qui ont accepté de nous accorder une entrevue. Cachées derrière un pseudonyme nécessaire, elles sauront se reconnaître à travers : Catherine, Héloïse, Jeanne, Léanne, Marguerite, Marie, Marie-Andrée, Marie-Pier, Renée et Sylvie. En espérant que nous avons su retenir l'essentiel de leurs précieuses confidences. Que sont-elles devenues ? Nous en avons deux perdu de vue. Les huit autres sont en couple avec les mêmes personnes du temps de la recherche.

Merci à plusieurs de nos amiEs pour l'intérêt manifesté sur le sujet ; cela nous a stimulées à continuer.

Merci à toutes celles et à tous ceux dont les travaux nous ont documentées et éclairées pour la réalisation et dont vous retrouverez la bibliographie à la fin de ce livre.

Merci en particulier à la maison d'édition AdA qui avait publié le contenu de ce livre en 1999 sous le titre *L'amour entre femmes dans l'Église catholique. Et CIEL parlait, ce serait l'ENFER?* Nous, les même coauteures, avons dû utiliser des pseudonymes. À cette époque, moi, Nicole, je travaillais en pastorale de la santé et même si j'étais une employée de l'état, je devais détenir un mandat pastoral du Diocèse de Québec. Je risquais de perdre mon emploi si le livre faisait scandale. En 2001, j'ai changé d'appartenance chrétienne en faveur de l'Église Unie du Canada, une église protestante et inclusive. Ce changement de confession m'a valu un congédiement. J'ai poursuivi l'employeur et gagné ma cause, mais j'ai finalement donné ma démission. Depuis, je suis devenue une membre engagée dans cette communauté dans laquelle je me sens libre et respectée comme femme à part entière. J'ai également consacré mon énergie à faire de la sensibilisation sur la diversité des orientations sexuelles et l'importance de l'inclusivité chrétienne. Réjane est restée catholique, car elle considère que c'est sa famille chrétienne même si elle n'est pas toujours en accord. Elle tient compte de ce qui est conforme à ses valeurs. Nous nous sommes mariées en 2004 et avons célébré un mariage civil et religieux à l'Église Unie St-Pierre de Québec.

Enfin, merci à Jacynthe Hamel-Vallières pour le graphisme et la mise en page, ainsi qu'à Marie Lortie (signé *Lorteau*) pour son aimable autorisation d'utiliser sa magnifique œuvre d'art (façonnage manuel), afin d'illustrer notre page couverture. Au début des années 1990, Réjane avait gagné cette œuvre après avoir participé à un concours de texte relié à la St-Valentin, organisé par la revue *Magaizine*.

Pourquoi publier une édition électronique? Des personnes ont manifesté leur intérêt. Même si depuis toutes ces années le Québec et le Canada ont voté des lois pour accorder des unions civiles et même des mariages aux conjointsEs de même sexe, il y a de la sensibilisation à poursuivre dans la société et particulièrement dans les milieux religieux de différentes appartenances.

## *Introduction : survol historique*

Des indices historiques rapportés par le chercheur Pierre Hurteau, dont la thèse porte sur l'homosexualité et la religion, nous présente le clergé catholique comme ayant longtemps exercé son emprise sur le peuple québécois<sup>1</sup>. Jusqu'au début des années soixante, l'Église avait une influence très importante sur la vie sexuelle de toute la société, mais particulièrement en ce qui concernait les femmes. Quand nous étions jeunes, on nous présentait trois états de vie ; par ordre d'importance, on retrouvait la vie religieuse, le mariage et le célibat. Ce dernier étant considéré comme une vocation à rabais. L'influence patriarcale de contrôle était présente. La régulation sexuelle était établie et contrôlée par les prêtres, policiers, médecins et juges.

Les rapports inégaux entre les hommes et les femmes n'ayant guère évolués, par exemple on refuse toujours aux femmes l'accès à la prêtrise, on ne se surprendra pas dans un tel contexte de l'absence de visibilité de la réalité lesbienne.

Étant déjà difficile d'accéder à cette institution qu'est l'Église culturellement modelée par un système patriarcal millénaire et constatant l'invisibilité des femmes en Église, quel en sera l'impact si à cela on ajoute le lesbianisme? Une question s'impose à nous : pourquoi des lesbiennes cherchent-elles à conserver un lien avec l'Église qui s'est donnée un nouveau moyen de contrôle, soit celui de l'imposition du silence et de ses conséquences possibles?

---

1. Pierre Hurteau, *Homosexualité, religion et droit au Québec. Une approche historique*, thèse présentée au département de religion, Université Concordia, Montréal, 1991, p. 12.

On peut à juste titre se demander le «pourquoi» de ce silence sur une réalité qui touche 4 à 8% de femmes<sup>2</sup> dans notre société.

Voilà qui nous amène à formuler l'hypothèse suivante : à partir du discours officiel et patriarcal suggérant une place inférieure des femmes en Église doublé d'une intolérance quasi légendaire face à l'homosexualité, on peut supposer qu'une femme travaillant dans un tel milieu et vivant secrètement cette réalité sera soumise à un stress à la fois psychologique et physique ayant des effets directs sur sa santé. Quels dangers et quelles répercussions ce «silence imposé» aura-t-il alors ?

Afin de mieux identifier les divers aspects de ce phénomène, il nous faut essayer de l'explicitier en repérant ce qui nous vient de l'histoire, de la théologie, de la Bible et de la sociologie. Cette recherche propose une démarche en deux temps. Dans les chapitres 1 et 2 de la première partie, nous nous appuyons sur des matériaux provenant principalement de l'étude de John Boswell consacrée à la présence des homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au 14<sup>e</sup> siècle ainsi que sur le précieux travail de Marie-Jo Bonnet concernant les relations amoureuses entre les femmes du 16<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Pour les chapitres 3 et 4, la parole est donnée à diverses personnes qui se sont penchées sur les relations existants entre l'Église et les femmes. La liste de tous ces auteurEs<sup>3</sup> se retrouve en bibliographie.

Dans la deuxième partie, nous faisons ressortir les conséquences de l'invisibilité des lesbiennes en Église. Pour cela, nous avons sollicité la participation d'une dizaine de femmes que nous avons rencontrées en entrevue individuelle. Une analyse et une synthèse de leurs témoignages permettra de relever le caractère destructeur de la dynamique engendrée par tout un réseau social et religieux, ce qui nous a amenées à formuler quelques recommandations dans le but de transformer une situation inacceptable pour cette minorité.

---

2. Irène Demczuk, «À l'ombre du grand frère : être lesbienne, une réalité méconnue», dans *Association pour la santé publique du Québec, Actes du forum sur la santé gaie : Au-delà de l'orientation sexuelle*, Montréal (27-28 oct. 1994).

3. Nous adopterons la façon d'écrire le féminin et le masculin d'après les procès-verbaux du CAPMO (Carrefour de Pastorale en Monde Ouvrier), groupe communautaire de Québec. Cette procédure respecte les deux genres sans alourdir le texte.

Nous avons cru tout d'abord au phénomène constant de l'intolérance de l'Église face à l'homosexualité en général. Un retour dans l'histoire nous fait découvrir qu'il y a eu évolution vers l'intolérance. Un regard portant sur la société civile et religieuse couvrant les treize premiers siècles, puis de la Renaissance à nos jours nous conduit au 20<sup>e</sup> siècle pour y lire également la doctrine officielle de l'Église catholique, incluant le catéchisme et sa position sur le sujet de l'homosexualité. À cela s'ajouteront quelques contre-propositions d'hommes et de femmes reliés au monde pastoral.

Comment l'Église, si éloquente en ce qui concerne le devoir moral de son peuple, résout-elle cette question épineuse ? Sent-elle de plus en plus la vulnérabilité de son système soutenu par des discours qui, d'une part, invitent à la « sollicitude envers les victimes de », mais qui, en d'autre part, « tuent » par son silence imposé et son conservatisme face aux questions des femmes. L'Église compte-t-elle pouvoir « noyer » par des interdits répétés la vie qui jaillit en son sein ? Est-il possible que des femmes puissent malgré tout survivre à un tel état de fait ? Voilà autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre en effectuant cette recherche.

## PREMIÈRE PARTIE

*L'invisibilité des lesbiennes  
en Église a son histoire*

## CHAPITRE 1

# *Le Moyen Âge*

Dans le contexte culturel de Rome, l'homosexualité est perçue avec beaucoup de tolérance jusqu'au sommet de la gloire de son Empire. La littérature latine abonde de thèmes homosexuels. Dans ces écrits, on mentionne le mariage légal entre homosexuels des deux sexes comme fait courant<sup>4</sup>. Mais étant donné que les auteurs de cette époque sont presque tous des hommes, les récits concernant les passions lesbiennes sont rares<sup>5</sup>. Ovide, qui paraissait considérer normale l'homosexualité masculine, est sévère en ce qui concerne celle des femmes. Toutefois, l'écrivain Jamblique mentionne dans l'un de ses romans la passion de la reine d'Égypte Bérénice pour Mésopotamia. Semble-t-il qu'il y aurait eu mariage officiel entre les deux.

Bien qu'ayant toujours été présents au cours des siècles, les homosexuels, minorité substantielle, ont vécu de l'intolérance à divers niveaux et à divers degrés. Lorsqu'on relève les textes de l'Écriture supposant une condamnation de l'homosexualité, on y retrouve également une condamnation et d'autres caractères comme l'hypocrisie et l'avarice. À titre d'exemple, un texte du **Lévitique 20,8**: «Quand un homme insulte son père ou sa mère, il sera mis à mort; il a insulté père et mère, son sang retombe sur lui.» Voici un autre exemple que l'on retrouve en **1 Corinthiens 6,9-10**:

---

4. John Boswell, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité : les homosexuels en Europe Occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1985, p. 117.

5. *Ibid.*, p. 119.

«Ne savez-vous donc pas que les injustes n’hériteront pas du Royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas! Ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les pédérastes, ni les voleurs, ni les accapareurs, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les filous n’hériteront du Royaume de Dieu.»

Pourquoi ces interdits bibliques n’ont-ils pas tous reçus le même traitement? La thèse du danger pour la société est prétextée. Un premier argument repose sur l’hypothèse que la société court à sa destruction si elle manifeste une certaine tolérance envers les homosexuels. On semble craindre que la population cesse de se reproduire et adopte le même comportement.

Une deuxième allégation suppose le caractère antinaturel de ce comportement. C’est à ce stade que l’on s’évertue à démontrer ce qui est naturel et ce qui ne l’est pas, en s’appuyant sur des exemples tirés du comportement animal, sur celui du caractère évolutionniste passant par la nécessaire reproduction.

Le préjugé défavorable a entraîné une falsification délibérée des données historiques. Il est donc difficile d’observer l’histoire avec précision. Dans l’étude approfondie de ces textes, des censures, des omissions et des suppressions sont relevées par des chercheurs. Voulait-on ainsi dissimuler le fait homosexuel? De plus, les sources littéraires restent un problème: peut-on les considérer comme documents historiques?

Pour la première fois en 538, un texte législatif prohibe sans réserve tout comportement homosexuel, après plus de cinq siècles de christianisme. C’est par crainte de Dieu que Justinien, empereur chrétien, proclame cette loi.<sup>6</sup> Il craignait que les pratiques homosexuelles provoquent la vengeance de Dieu sous forme de tremblements de terre, de famine et d’épidémies<sup>7</sup>. Les rares lois promulguées visant les comportements homosexuels avant le 13<sup>e</sup> siècle sont le fruit des autorités civiles agissant sans l’avis ni l’appui de l’Église. C’est sous les ordres directs du souverain que l’Église promulgua une législation ecclésiastique «réduisant à l’état

---

6. Cod. Justin. Novellae 77, dans «Tradition et homosexualité», *L’Église et l’homosexuel: un plaidoyer*, John McNeill, Genève, Labor et Fides, 1982, p. 78.

7. *Loc. cit.*

laïc» un clerc commettant des actes homosexuels<sup>8</sup>. Quant aux laïcs coupables de la même faute, on prévoyait l'excommunication, cent coups de baguette et l'exil. Il semble clair que sur le plan pratique, l'Église du haut Moyen Âge ne s'est pas souciée outre mesure des comportements homosexuels. Des textes d'origine cléricale de cette époque peuvent apporter la preuve qu'il existait des rapports homosexuels parmi les membres du clergé<sup>9</sup>. Dans l'Occident profondément rural du haut Moyen Âge, ce qui était considéré comme «contre nature» servait à désigner une sexualité non orientée vers la procréation, autant hétérosexuelle qu'homosexuelle.

Après l'effondrement de l'Empire romain, deux tendances complètement opposées apparaissent à l'intérieur de l'Église : pendant qu'un groupe d'ascètes, à la suite de Jean Chrysostome, considèrent les actes homosexuels comme un péché proche du meurtre<sup>10</sup>, d'autres affirment en même temps dans le monde occidental la valeur positive de ces rapports. Par exemple, en Angleterre, Aelred, supérieur de monastère, instaure la tradition de l'amitié passionnée entre moines. L'argumentation théologique hostile à la sexualité gaie ne connaît pas de progrès entre 1050 et 1150. Au 12<sup>e</sup> siècle, la sous-culture gaie est visible comme jamais : les pratiques amoureuses avaient lieu, autant chez les prêtres que chez les évêques, dans plusieurs pays d'Europe dont la Scandinavie et même en Terre Sainte<sup>11</sup>.

En 1179, Latran III fut le premier concile œcuménique à légiférer sur l'homosexualité. Les homosexuels, associés parfois aux hérétiques, étaient perçus comme un danger menaçant la sécurité de l'Europe chrétienne. Un code élaboré vers la fin du siècle stipule des peines allant jusqu'au bûcher. C'est une des rares fois où un texte mentionne l'homosexualité féminine et la condamne comme l'homosexualité masculine. On ne peut passer sous silence l'influence majeure de la théologie morale de Thomas d'Aquin qui manifestait une hostilité ouverte envers une sexualité non procréatrice. Son invocation de la nature servait à prouver que les tabous sexuels y puisaient leur origine. Il envisageait également la fin

---

8. John Boswell, *op. cit.*, note 4, p. 229.

9. *Ibid.*, p. 243.

10. *Ibid.*, p. 271.

11. Dominique Fernandez, *Le rapt de Ganymède*, Paris, Grasset, 1989, p. 142.

naturelle la semence mâle, donc de la reproduction, en précisant que c'était là la volonté de Dieu. Nous verrons plus loin que la pensée de Thomas d'Aquin imprègne encore de nos jours les préceptes moraux et religieux préconisés par l'Église catholique.

## CHAPITRE 2

### *De la Renaissance à nos jours*

Par ses écrits, Marie-Jo Bonnet<sup>12</sup> fait connaître une partie de l'histoire des lesbiennes longtemps oubliée car depuis toujours, l'amour des femmes dérange l'ordre patriarcal établi sur la famille et la reproduction.

Si on ne retrouve pas de mot spécifique au Moyen Âge pour désigner des femmes qui s'aiment, ce besoin naît à l'époque de la Renaissance. On y retrace – non en son entier – l'œuvre poétique de Sappho qui a vécu dans l'île de Lesbos (monde grec oriental du 6<sup>e</sup> siècle avant J.-C) et dont une édition a été faite à la fin du 15<sup>e</sup> siècle. On s'emploie malheureusement à déformer la réalité en travestissant, sinon en détruisant plusieurs de ses poèmes.

Dans la culture chrétienne, la lesbienne n'existe pas parce qu'elle n'est pas porteuse de vie ; la femme est considérée uniquement comme le réceptacle qui accueille la semence de l'homme : « or, c'est la semence qui est porteuse de vie, non la femme [...] C'est donc elle (la semence) qui donne sens et valeur à l'acte sexuel, qu'il soit effectué dans un but procréateur comme il se doit pour un couple marié, ou dans la luxure, c'est-à-dire dans tout acte ayant pour finalité le plaisir<sup>13</sup> ».

Suspicieux, l'État a donc instauré des lois sur le costume et les parures des femmes, ce qui revenait à dire que c'était pour lui une

---

12. Marie-Jo Bonnet, *Les relations amoureuses entre les femmes : XVI -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 1995.

13. *Ibid.*, p. 35.

des façons de dominer leur corps. Pour les femmes, comme ce fut le cas de Jeanne d'Arc, le fait de s'habiller en homme remet en cause les fondements mêmes de la division sexuelle de la société, ce qui eut même pour conséquence l'exécution de certaines d'entre elles<sup>14</sup>.

Les mentalités évoluant peu à peu au 17<sup>e</sup> siècle, on ne brûle plus les femmes qui s'habillent en homme. Le personnage de Sappho devient symbole d'intelligence. Quant aux amazones, «celles qui sont semblables à l'homme»<sup>15</sup>, elles personnifient les valeurs d'affirmation de soi personnelle, d'individualité féminine.

Datant de cette période, on a retrouvé un document d'une centaine de pages décrivant les rapports sexuels de sœur Benedetta Carlini avec une autre religieuse. C'est une pièce unique dans l'Europe pré moderne sur les opinions entretenues des tendances sexuelles féminines à la Renaissance<sup>16</sup>.

Le couvent sera pour Mademoiselle de Chartres, deuxième fille du Régent au 18<sup>e</sup> siècle, l'espace où elle vivra son amour des femmes tout en menant une vie intellectuelle épanouie. Elle recevra le nom de «princesse théologienne».

Cette «passion du semblable» est dérangeante pour les hommes de la Renaissance. On retient le mot «tribade», mot grec dérivé de *tribo*, *tribein* qui veut dire frayer ou friquer, s'entrefrotter. Plus tard, il signifiera «qui n'aiment pas les hommes et qui caressent les femmes» et «femmes viriles qui ne peuvent rien souffrir des hommes mais jouissent elles-mêmes des femmes, comme si elles étaient des hommes<sup>17</sup>». Ces définitions reflètent une négation de l'individualité féminine. L'amour entre femmes est réduit à une question de technique sexuelle.

Les découvertes médicales par l'anatomiste Fallope en 1562 au sujet du clitoris continueront d'attirer plusieurs siècles durant l'attention des médecins et des psychiatres. Ces derniers trouveront le moyen de reprocher aux femmes de se servir de façon illicite de cette partie de l'anatomie souvent à partir d'une malformation physique, selon eux. Marie-Jo Bonnet relate quelques faits

---

14. Judith C. Brown, *Sœur Benedetta, entre sainte et lesbienne : Toscane, XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1987, p. 178.

15. Lionel Povert, *Dictionnaire gay*, Paris, Jacques Grancher, 1994, p. 34-35.

16. Judith C. Brown, *op. cit.*, note 14.

17. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, 1995, p. 50-51.

révélateurs<sup>18</sup>. Par exemple, dans un essai sur les parties du corps humain et sur les mécanismes de leurs mouvements, Heister, en 1724, rapporte sous le vocable *Anatomie* ce qui suit : « Il y a des médecins qui ont trouvé des clitoris qui égalaient la verge de l'homme [...] Les femmes qui sont munies de pareils clitoris peuvent bien en abuser avec d'autres femmes. »

Quelques années plus tard, soit en 1764, le Dr Tissot déclare que « la taille surnaturelle d'une partie si petite à l'ordinaire [...] opère tout le miracle, et l'abus odieux de cette partie tout le mal. Glorieuses peut-être de cette espèce de ressemblance (avec les hommes) il s'est trouvé de ces femmes imparfaites qui se sont emparées des fonctions viriles ».

Dans un article de l'an 1812 intitulé *Clitoris*, le Dr Renaudin écrit : « C'est sans doute à la même disposition anatomique plus ou moins prononcée (clitoris énorme) et à une lascivité effrénée qu'il faut rapporter ce commerce révoltant, ce vice honteux qui rapproche les unes des autres certaines femmes dissolues, leur fait abuser réciproquement de leur sexe, et jouer un rôle aussi coupable que ridicule. »

Plus tard, le psychanalyste Sigmund Freud donne cette explication : « L'expérience analytique nous apprend que l'homosexualité féminine continue rarement, ou jamais, la masculinité infantile en ligne droite [...]. Mais ensuite elles sont poussées, du fait de déceptions inévitables causées par le père, à régresser vers la masculinité première. »

Une psychanalyste féminine, Marie Bonaparte, écrit en 1951 : « Mais chez toutes [les homosexuelles] l'organe exécuteur de la volupté homosexuelle reste, comme dans l'enfance chez la petite fille 'phallique', le clitoris. »

Cette approche pathologique du lesbianisme a fait des ravages jusque dans les années 1970, où le sexologue Gérard Zwang affirme : « La lesbienne 'n'a pas de vagin'. Cela lui permet de nier le monde masculin, son utilité, ses valeurs.<sup>19</sup> »

---

18. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p. 105-107.

19. *Ibid.*, p. 241.

Chacune de ces déclarations nie totalement toute relation possible entre femmes. L'équation entre genre inférieur et genre féminin, dont les tribades, court toujours. Le discours sur ces dernières est presque toujours perçu comme étant le refus de se soumettre au patriarcat. Par de telles remarques et attitudes, le langage théologique ou médical continue de renforcer le masculin. Comme le fait remarquer Marie-Jo Bonnet, nulle part on ne parle d'un «pénis atrophié» pour expliquer leur attirance envers d'autres hommes.

À l'époque du 18<sup>e</sup> siècle, en dépit d'une certaine tolérance envers l'individualité des femmes, on en dénonce pas moins les relations intimes qu'elles peuvent avoir entre elles. En 1759, à la sortie de la pièce *La religieuse* de Diderot, trois critiques condamnent sans appel les amours entre femmes comme étant infâmes et synonymes de dépravation. Il s'agit de Naigeon, l'éditeur de Diderot lui-même, du républicain Devaines, chaud partisan de la réforme des couvents et de Roland Desné, dans une introduction à l'édition de poche.

Vers la fin de ce même siècle à l'époque de la Révolution, la duchesse de Lamballe, à cause de l'amitié qu'elle entretenait avec la reine Marie-Antoinette, fut victime des massacres de Septembre et décapitée en 1792.

## **19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècles : l'amour dit au féminin**

Le regard que porte Charles Fourier, écrivain du début du 19<sup>e</sup> siècle, sur les femmes voit celles-ci comme un levier dynamique d'évolution sociale et nomme «saphienne» l'attirance des femmes entre elles. Des voix rompent avec les contraintes sociales et morales, comme ce fut le cas de George Sand qui incarna un nouveau rôle de femme dans la société: celui de l'écrivaine aux mœurs libres. Son roman *Lélia* témoigne d'une date importante dans l'émancipation des lesbiennes. C'était la première fois qu'un roman abordait ouvertement le désir et l'amour vécu entre deux femmes.

En ce 19<sup>e</sup> siècle libérateur apparaissent les premières artistes lesbiennes qui, à la suite de Rosa Bonheur, vont oser représenter leur propre vision de l'amitié entre femmes. Celle-ci a écrit, après la mort de son amie Nathalie Micas avec qui elle vécut ouvertement pendant cinquante ans : «Quelle aurait été mon existence sans le dévouement et l'affection de cette amie... ! Et pourtant on a cherché à rendre suspecte l'affection que nous éprouvions l'une pour l'autre. Il semblait extraordinaire que nous fassions bourse commune, que nous nous soyons légué réciproquement tous nos biens. Si j'avais été un homme je l'aurais épousée et l'on n'eût pu inventer toutes ces sottises<sup>20</sup>» Elle a ouvert la voie de l'indépendance aux femmes artistes du 19<sup>e</sup> siècle.

Pour sa part, Flora Tristan se permet de comparer sa relation à celle de Jésus et saint Jean en ces mots : «Il se passe entre Éléonore et moi ce qui se passait entre Jésus et saint Jean. Il vivait en son maître parce que son maître avait la puissance de vivre en lui.<sup>21</sup>» Dans son analyse, Marie-Jo Bonnet constate que dans le patriarcat, il n'existe aucun modèle d'amour féminin qui inclut la dimension spirituelle. Dans l'amour entre femmes, ce n'est pas tant l'aspect sexuel qui est nié que la dimension sociale, spirituelle. À ce sujet, Flora Tristan écrit : «L'amour véritable ne peut exister que d'âme à âme<sup>22</sup>.» La fin du 19<sup>e</sup> siècle voit naître en Allemagne le concept de l'homosexualité. Les discours médicaux la traiteront comme une anomalie.

Sous l'empire de la III<sup>e</sup> République vers 1904, le discours de la médecine remplace celui de la théologie comme discours de vérité sur l'amour et la sexualité. La psychiatrie juge pathologique le comportement homosexuel alors que le patriarcat associe un certain degré de masculinité à la femme «invertie», autre terme utilisé pour désigner la personne éprouvant une affinité sexuelle pour un être de son sexe. Un certain Dr Fouque va même jusqu'à prétendre que la sexualité entre femmes est insatisfaisante parce qu'il n'y a ni pénétration, ni éjaculation...

---

20. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p. 241.

21. *Ibid.*, p. 254.

22. *Ibid.*, p. 216.

Le discours de Freud présente le clitoris comme un pénis inachevé<sup>23</sup>. De plus, le vagin apparaît comme terrain de réconciliation de deux sexualités, à condition qu'il soit dans le cadre de l'hétérosexualité considérée comme naturelle. L'homosexualité féminine [on ne parle toujours pas de lesbianisme]<sup>24</sup> est l'objet d'une répression encore plus forte que l'homosexualité masculine.

Ce qu'il faut retenir de cette période d'entre-deux-guerres et ce qui est visiblement nouveau, c'est que le désir de la femme pour la femme sort du secret. Malgré les efforts pour récupérer la femme qui se libère de plus en plus, les féministes du temps contestent le portrait qu'on veut donner à « la garçonne<sup>25</sup> ». Cette expression fait référence au titre du livre de Victor Margueritte qui dresse le portrait d'une femme émancipée sur plusieurs plans. Or, le point faible est dans le modèle identitaire construit en référence à l'homme et non à partir de la femme.

## Conclusion d'étape

Pour résumer ces époques, nous avons retenu les dires de Judith C. Brown dans l'avant-propos de son livre *Sœur Benedetta*<sup>26</sup>. Elle rapporte que dans l'Europe pré moderne, on faisait comme si les relations sexuelles entre femmes n'existaient pas dans les domaines du droit et de la médecine, mais aussi dans l'esprit public. Dans l'Europe du Moyen Âge et au début des Temps modernes, presque aucun procès ne fait état de relations entre femmes. Les archives criminelles passent sous silence ce qui concerne les affaires de sexualité lesbienne. On a effacé de la conscience du temps un aspect important de la sexualité féminine.

Ce ne sera pas avant le milieu du 17<sup>e</sup> siècle que la littérature profane rapportera quelque chose qui vise les femmes. Pour passer l'amour lesbien sous silence, on invoque que les femmes sont tenues pour naturellement inférieures aux hommes et essaient de

---

23. Sigmund Freud, « Les diverses instances de la personnalité psychique », *Nouvelles Conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1989, p. 89.

24. Les notes entre [ ] sont de nous.

25. Victor Margueritte, *La garçonne*, Paris, Flammarion, 1979.

26. Judith C. Brown, *op. cit.*, note 14, p.16-30.

rivaliser avec eux. La supposée hiérarchie biologique est renforcé, reprenant les paroles de saint Augustin : « Le corps d'un homme est aussi supérieur à celui d'une femme que l'âme l'est au corps<sup>27</sup>. »

Les médecins et les anatomistes ont influencé le jugement de la société en valorisant et en primant le rôle du sperme masculin. Quant à la sexualité lesbienne, elle est perçue comme peu importante mais toutefois punissable de mort comme le mentionne l'ordonnance de Charles Quint en 1532. C'est à la fin de ce siècle que le mot « lesbienne » apparaît pour la première fois dans un ouvrage de Brantôme<sup>28</sup>, mémorialiste français, qui s'intéressait à la vie amoureuse des dames entre elles. Comme les femmes ne formaient pas un groupe social et sexuel distinct, la sodomie entre femmes étant le « péché que l'on ne saurait nommer<sup>29</sup> », le silence engendrait la confusion et la confusion engendrait la peur. Dans les livres d'histoire, la sexualité lesbienne passe sous silence. En 1981, Louis Crompton observe qu'on a négligé de traiter la sexualité lesbienne au Moyen Âge et aux débuts des Temps modernes<sup>30</sup>.

En 1949, la parution du livre *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir favorise la remise en question de l'émancipation des femmes dans sa globalité. Le sujet de l'amour entre femmes est peu débattu. Elle y consacre vingt-neuf pages sur les mille que comptent les deux tomes de cette œuvre<sup>31</sup>. La question demeure entière : que signifie aimer une femme dans une société dominée par les hommes ?

Les temps ont changé après la guerre. Le renforcement des structures et mentalités patriarcales oblige les lesbiennes à rentrer dans le silence pour assurer leur survie. Il y a rupture avec l'avant-guerre : celle des acquis, de la dynamique émancipatrice. Partie prenante de toutes les actions, les lesbiennes qui considèrent le fait de désirer et d'aimer les femmes comme normal s'intègrent aux différents mouvements féministes qui représentent pour elles la possibilité de sortir de la clandestinité.

---

27. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p.16.

28. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p. 23.

29. *Ibid.*, p. 28.

30. Judith C. Brown, *op. cit.*, note 14, p. 30.

31. Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

En 1974, la féministe Monique Wittig parle du lesbianisme comme un comportement plus que sexuel mais culturel, une mise au monde nouvelle par et pour les femmes<sup>32</sup>. Les lesbiennes incarnent une forme de liberté féminine qui remet en question la division sexuelle des tâches que l'on retrouve encore dans notre société. Étant à la fois particulièrement fertiles et révolutionnaires intellectuellement, les lesbiennes sont plus conscientes de la domination masculine. Mais leurs avancées politiques et culturelles ont été évacuées de l'histoire<sup>33</sup>. Au cours des époques précédentes que nous venons d'évoquer, en aucun endroit il n'est fait mention des lesbiennes en Église.

---

32. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p. 340.

33. *Ibid.*, p. 345.

## CHAPITRE 3

### *Un regard sur les temps modernes de l'Église*

Y a-t-il des fondements bibliques à la répression des lesbiennes ? Regardons sur quels textes s'appuie l'Église catholique pour rejeter l'homosexualité. Son discours officiel entretient et propage cette répression. Mais heureusement, des théologiens et théologiennes nous apportent un peu d'espoir.

Robert Dôle<sup>34</sup> affirme que les chrétiens fondamentalistes puisent dans la Bible la justification de leur homophobie/lesbophobie. La Bible est leur référence littérale pour désigner ce qui est bien et ce qui est mal, sans tenir compte du contexte socio-culturel dans lequel ces textes ont été écrits. La plupart des auteurEs que nous avons consultéEs mentionnent huit références pouvant se rapporter à l'homosexualité ; certains en retiennent six, dont Robert Dôle.

Les quatre prochaines citations sont extraites de l'Ancien Testament, écrites bien avant la venue de Jésus. Elles ne font pas de référence explicite à l'homosexualité pourtant pratiquée de son temps. Dans **Lévitique 20,13**, il est écrit : « Quand un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ce qu'ils ont fait tous les deux est une abomination ; ils seront mis à mort, leur

---

34. Robert Dôle, « L'homosexualité dans la Bible », dans *Nouveau regard sur l'homosexualité : questions d'éthique*, Guy Lapointe et Réjean Bisaillon (dir.), Montréal, Fides, 1997, p. 113-121.

sang retombe sur eux.<sup>35</sup>» Dans le célèbre cas de Sodome présenté en **Genèse 19,1-10**, la citation du verset 5 dit : «Ils appelèrent Loth et lui dirent : ‘Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit ? Fais-les sortir vers nous pour que nous les connaissions’<sup>36</sup>.» Dans **Samuel II, 1,26**, à propos de David pleurant la mort de son ami très cher Jonathan : «Que de peine j’ai pour toi, Jonathan, mon frère ! Je t’aimais tant ! Ton amitié était pour moi une merveille plus belle que l’amour des femmes.»

En regard des deux premiers textes, Bernard Ménard, o.m.i., fait remarquer qu’au temps où les peuplades vivaient dans de grandes étendues du désert, l’accueil de voyageurs étrangers était pour ceux-ci une question de vie ou de mort. L’hospitalité était alors la première vertu à exercer. Manquer de respect en abusant d’eux était l’offense suprême. Dans une lettre adressée au pape François en 2013, il écrit : «... C’est ce que la Bible réprouve : **abaisser un homme en l’utilisant comme une femme** – celle-ci étant déconsidérée dans la société de cette époque-là. La Bible ne pouvait pas connaître l’existence d’une ‘orientation’ homosexuelle innée ou acquise sans choix personnel, connue depuis quelques décennies seulement.<sup>37</sup>»

Et enfin, **Ruth 1,16-17** déclare ses sentiments à Noémi en ces termes : «Ne me presse pas de t’abandonner et de m’écarter de toi, car où tu iras, j’irai, où tu demeureras, je demeurerai ; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu. Là où tu mourras, je mourrai et là je serai ensevelie.»

Les deux prochains extraits sont tirés du Nouveau Testament. Paul, s’adressant aux **Romains 1,26-27** déclare : «C’est pourquoi Dieu les a livrés à des passions avilissantes : leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature ; les hommes de même, abandonnant les rapports naturels avec la femme, se sont enflammés de désir les uns pour les autres, commettant l’infamie d’homme à homme et recevant en leur personne le juste salaire de leur égarement.»

---

35. Traduction (Œcuménique de la Bible (Tob), Paris, Cerf/Société Biblique Française, 1988.

36. Connaître au sens biblique veut dire avoir des relations sexuelles, *op. cit.*, note 34.

37. Extrait de la lettre au Pape François, 13 août 2013, non publiée.

Analysé par Robert Dôle, la parole de Jésus en **Matthieu 11,24** est la seule fois où Jésus relève un passage considéré par les fondamentalistes se rapportant à l'homosexualité: «Le pays de Sodome sera traité moins rigoureusement 'que certains de ses interlocuteurs'», en mentionnant Sodome comme étant en lien avec le jour du jugement.

Dans l'Ancien Testament, on ne trouve donc qu'un seul passage parlant d'un amour profond entre deux femmes sans que la Bible ne précise toutefois s'il s'agissait d'une relation sexuelle. C'est celui de Ruth. Fait intéressant: dans son analyse, Robert Dôle omet de relever la seule citation où l'on fait mention d'actes sexuels entre femmes. C'est Judith C. Brown qui rapporte ce passage: [...] «leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature [...]»<sup>38</sup>

Dans un article publié au sujet de l'homophobie, Suzanne Pharr s'inspire d'un essai du Dr Virginia Mollenkott<sup>39</sup> pour affirmer que nulle part dans la Bible on ne relève les mots «homosexuel» et «hétérosexuel» puisque ceux-ci ne seront développés dans le langage qu'aux alentours des années 1890. Quelle ne fut pas notre surprise de trouver le mot «homosexuel» dans un passage de la Bible de Jérusalem en **1 Tim 1,10**: «Les impudiques, les *homosexuels*, les trafiquants d'hommes, les menteurs, les parjures, et pour tout ce qui s'oppose à la vraie doctrine<sup>40</sup>».

De telles traductions constituent un exemple de biais, de moyens détournés pouvant nuire fortement à la reconnaissance des personnes homosexuelles. Toujours selon Suzanne Pharr,<sup>41</sup> la citation sur Sodome et Gomorrhe dans la Genèse<sup>42</sup> concerne l'inhospitalité. On a longtemps mis l'accent sur la condamnation de l'homosexualité mais étonnamment, dans le même passage, on a passé sous silence le fait que le père Loth offre ses deux filles vierges aux visiteurs. Dans une note de la Bible de Jérusalem, il est

---

38. Romains 1,26; Judith C. Brown, *op. cit.*, note 14, p. 11.

39. Suzanne Pharr, *Homophobia: A Weapon of Sexism*, Berkely, Calif., Chardon Press, 1997, p. 2-3.

40. La Bible de Jérusalem, 1 Tim 1,10, Paris, Cerf, 1986.

41. Suzanne Pharr, *op. cit.*, note 37, p. 3.

42. La Bible de Jérusalem, Genèse 19,1-10, *op. cit.*, note 40.

écrit: «L'honneur d'une femme avait alors moins de prix que le devoir sacré de l'hospitalité<sup>43</sup>.»

**Rom 1,26** était connu d'Ambroise (mort en 397) et de Jean Chrysostome (mort en 407) qui l'interprétaient comme une allusion directe aux rapports entre femmes. Au 12<sup>e</sup> siècle, saint Anselme reprendra ce passage et au début du Moyen âge, on le rangera parmi la catégorie de péchés. La *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin exerça la plus large influence et guida la pensée chrétienne sur ce sujet. D'autres théologiens, Silvestre da Priero, Jean Gerson (15<sup>e</sup> siècle) et saint Antonin (1363-1451) le suivront et l'inscriront dans la liste des crimes contre nature. Enfin, saint Charles Borromée incluait le commerce sexuel entre femmes, dans son pénitentiel de la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Si les lois pénalisaient les actes commis par les hommes dans le monde profane, on faisait allusion à la sexualité lesbienne de temps à autre, mais sans réellement aborder la question.

En Europe, on n'ignorait donc pas que la sexualité lesbienne était chose possible. Quand on voit le peu d'attention qui lui est donné, que ce soit en droit, en théologie ou en littérature, on a l'impression qu'il y eut un accord commun pour l'ignorer. Si l'on compare la fréquence des mentions de l'homosexualité masculine (surtout après le 13<sup>e</sup> siècle) dans le droit canon comme dans le droit civil, les pénitentiels, les sermons et la littérature, la poignée de documents qui citent l'amour d'une femme pour une autre est peu de chose en vérité<sup>44</sup>.

Le bibliste André Myre reproche au Magistère d'avoir fait des interprétations de la Bible sans tenir compte de l'ensemble des réalités culturelles: «Il ne suffit pas, [...] d'étudier les passages où la Bible parle des femmes, des homosexuels [...] pour tirer des conclusions sur les décisions à prendre aujourd'hui.<sup>45</sup>»

Au final, la Bible ne dit pas grand-chose au sujet de l'homosexualité et encore moins des lesbiennes. D'ailleurs, le concept d'orientation sexuelle n'était pas encore développé. Il semble que

---

43. La Bible de Jérusalem, Genèse 19,8, Note (e).

44. Judith C. Brown, *op. cit.*, note 14, p. 11.

45. André Myre, «Quand le Christ parle, la Bible se tait», *Pleins feux sur le partenariat en Église – Actes du symposium*, Montréal, Éditions Paulines, 1997, p. 63.

le rejet se soit amplifié au cours des années par la Tradition bien plus que dans les textes mêmes à l'origine. Jésus lui-même ne faisait pas de recommandation précise sur ce sujet si controversé aujourd'hui.

## **Le discours officiel de l'Église catholique**

Une orientation sexuelle dirigée vers les individuEs ayant le même genre peut se concrétiser en actes ou non. Pour l'autorité doctrinale et morale de l'Église, ce ne sont pas les tendances homosexuelles qui posent problème mais l'acte sexuel en lui-même. Ce qui constitue le handicap des personnes homosexuelles, c'est l'incapacité de l'altérité car la norme de la plénitude de l'amour est possible uniquement dans le cadre de l'hétérosexualité. L'homosexualité a toujours été considérée comme une faute. Une directive du Vatican aux évêques catholiques rappelait en juillet 1992 «qu'une discrimination sur la base des tendances homosexuelles n'est pas injuste<sup>46</sup>».

Toujours selon le Magistère, la femme est un être de nature dont la fonction reproductrice doit occuper toute sa vie. Elle n'a pas de sens en elle-même; le sens lui est apporté par l'extérieur, l'homme et l'enfant. L'homosexualité féminine est donc dangereuse et s'oppose aux devoirs que la femme doit avoir envers la communauté<sup>47</sup>.

Le texte qui résume la position de l'Église vaticane est le *catéchisme*. Il exhorte les personnes homosexuelles, hommes et femmes, à vivre de la chasteté; à cette condition, leur orientation ne fait pas problème. Le texte invite également à considérer les personnes homosexuelles avec compassion. Nous reviendrons sur le contenu du catéchisme dans une partie ultérieure de ce travail en lien avec des entrevues effectuées avec dix lesbiennes.

---

46. Michel Dorais, «La recherche des causes de l'homosexualité: une science-fiction», dans *La peur de l'autre en soi*, Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), Montréal, VLB éditeur, 1994, p. 95.

47. *Ibid.*, p. 95, 152-153, 281-282.

## La parole autre comme signe encourageant

Heureusement que le discours de l'Église n'est pas seulement celui des autorités du Vatican ! Nous allons donc ajouter d'autres pistes qui nous semblent plus proches du message évangélique, invitant à tenir compte particulièrement des excluEs et des oppriméEs, comme il est dit en **Luc 4, 18-19** et qui se lit comme suit : « Jésus dit : 'L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté...'<sup>48</sup> ».

Suite à une recherche-action avec des agentes de pastorales, des théologiennes proposent à l'Église institution de recentrer son fonctionnement non plus de l'extérieur, mais comme « sujet regardé à partir de ce monde » et en fonction « des personnes les plus délaissées<sup>49</sup> ». Toujours selon cette recherche, des agentes de pastorale espèrent des transformations concernant la morale ; pour elles, les personnes et la vérité des situations vécues ont priorité sur le discours. Les agentes associent la vie spirituelle ou religieuse et la sexualité comme étant des facettes de la réalité humaine<sup>50</sup>.

Dans la revue *Gai-pied*, Monseigneur Jacques Gaillot affirme qu'« il y a un sectarisme qui tue. Il n'y a pas seulement les armes... » Il reconnaît la difficulté pour les gaiEs d'être reconnuEs et d'avoir des responsabilités dans la structure. Il poursuit en disant qu'il est temps de reconnaître leur richesse : « Ceci pour le dynamisme même des communautés<sup>51</sup>. »

Lors d'un symposium organisé en collaboration avec l'Assemblée des évêques du Québec sur le « partenariat hommes-femmes en Église », le psychologue organisationnel Jacques Beausoleil parle lui aussi de l'importance de faire changer les mentalités en ce qui concerne les personnes « qui n'ont pas droit à leur juste part du travail comme lieu de dignité humaine et de croissance

---

48. Bible Tob, Luc, 4, 18-19.

49. S'inspire de Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *Voix de femmes, voies de passage : pratiques pastorales et enjeux ecclésiaux*, Montréal, Éditions Paulines, 1995, p. 185-186.

50. *Ibid.*, p. 147.

51. Jacques Gaillot, *Monseigneur des autres*, Paris, Seuil, 1989, p. 188-189.

personnelle : [comme]... les minorités sexuelles : gaies, lesbiennes, transsexuelles<sup>52</sup>».

Le théologien John McNeill précise que pour lui, ce qui importe dans une relation, c'est sa valeur interne et non le jugement que l'on peut porter à partir d'une perception extérieure. La tendresse entre deux femmes peut être aussi valable que la tendresse entre un homme et une femme, particulièrement quand les deux personnes ont le désir de s'engager pour la vie. Le problème spirituel principal de la personne homosexuelle chrétienne est la nécessité d'intégrer son acceptation par Dieu. Il est souhaitable que l'homosexuel trouvant sa relation merveilleuse reconnaisse que celle-ci s'enracine dans l'Amour divin. Cette prise de conscience permet de donner un sens et une dignité tout autre à la relation<sup>53</sup>.

---

52. Jacques Beausoleil, « À quelles conditions la présence des femmes influencera-t-elle le fonctionnement organisationnel de l'Église de demain ? », *Pleins feux sur le partenariat en Église – Actes du symposium*, *op.cit.*, note 43, p. 46.

53. John McNeill, *op. cit.*, note 6, p. 164-165.

## CHAPITRE 4

### *Mais où sont les femmes ?*

Dans ce dernier volet, nous essaierons de mieux comprendre comment et pourquoi les femmes vivent une triple invisibilité comme femme, comme lesbienne et comme femme en Église. Pour ce faire, nous nous appliquerons à voir l'influence qu'ont pu avoir les institutions en regard de la régulation sociale de la sexualité dans un espace culturellement modelé et informé par le patriarcat.

Jusqu'au début des années 1960, l'Église catholique a fonctionné en tandem avec l'État ; ils ont eu une influence déterminante sur la vie sexuelle de toute la société, mais particulièrement sur celles des femmes. Selon Jacques Beausoleil, [...] « ce sont les hommes qui ont façonné les sociétés et qui les ont dirigées sans jamais donner à l'ensemble des femmes la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, ni les conditions de leur plein épanouissement comme êtres humains et comme femmes<sup>54</sup>. »

L'influence patriarcale de contrôle est à rappeler, car le système lui-même représentait une structure et une organisation sociale censée refléter la volonté divine et, mieux encore, la personne de Dieu lui-même<sup>55</sup>. Dans un rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes dans le secteur des institutions religieuses,

---

54. Jacques Beausoleil, *op. cit.*, note 50, p. 36.

55. Michael Bochow, « Au-delà du mur : attitude envers les hommes homosexuels en Allemagne », dans *La peur de l'autre en soi*, Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *op. cit.*, note 44, p. 269.

il en ressort qu'au nom de la religion, on a exercé un contrôle sur leur sexualité dont la procréation et l'orientation sexuelle<sup>56</sup>.

La régulation sexuelle a été établie et contrôlée par des hommes (prêtres, policiers, médecins et juges): «Selon qu'il est jugé par le Droit, la Religion ou la Science, le lesbianisme sera tour à tour un crime, un péché et une maladie<sup>57</sup>». Les institutions reliées à ces champs de contrôle ont des moyens de répression comme l'hôpital psychiatrique, la privation de ressources financières et la vie éternelle. Heureusement, ceci a commencé à se modifier avec la Révolution tranquille.

Soulignons cependant que les organismes religieux ont le droit de s'exempter de la *Charte des droits et libertés du Québec* en ce qui concerne la question de la discrimination, comme on peut le lire dans l'article 20: «Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités requises par un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieux, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire<sup>58</sup>.» L'article 10 cite les cas de discrimination interdite: «Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap<sup>59</sup>.»

On constate donc que l'article 20 dispense les Églises d'appliquer l'article 10 en se justifiant par leur «caractère religieux» et cette attitude ne sera pas jugée discriminatoire.

---

56. Comité canadien sur la violence faite aux femmes, *Un nouvel horizon : éliminer la violence, atteindre l'égalité*, Canada, 1993, p. 95.

57. Line Chamberland, *Mémoires lesbiennes : le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1996, p. 30.

58. Charte des droits et libertés du Québec, L.R.Q., chapitre C-12.

59. *Loc. cit.*

## L'Église et la femme

Les Pères de l'Église ont longtemps été accusés de misogynie et la tradition de l'Église a véhiculé un mépris de la chair, donc de la sexualité. Les femmes se sont ainsi trouvées marginalisées dans la fonction sexuelle. La réaction chrétienne contre l'immoralité sexuelle en particulier n'a guère favorisé la promotion féminine en Église<sup>60</sup>.

Il va sans dire qu'il n'y aura pas de visibilité des lesbiennes dans l'Église catholique et dans la théologie morale. Comme nous l'avons relevé précédemment, plusieurs écrits de lesbiennes ont été détruits et leur histoire écrite et jugée par les hommes a souvent été considérée comme des péchés ou des crimes. Les hommes ne pouvaient imaginer un érotisme et une sexualité hors de leur cadre.

La théologienne Marie Gratton-Boucher cite John McNeill et ses réactions au sujet de trois thèses ayant dominé la pensée théologique des moralistes. La première thèse défend que l'état d'homosexualité est contraire au dessein de Dieu et serait causé par le péché. Ce à quoi McNeill répond que l'homosexualité fait partie du plan de Dieu et que dans tout être humain, il y a des composantes homosexuelles et hétérosexuelles. Ce n'est pas la biologie, c'est-à-dire le fait de naître mâles ou femelles, qui détermine notre sexualité. Un certain pourcentage d'êtres humains ont une orientation prédominante, l'inconscient a aussi un rôle.

La deuxième thèse avance que la présence d'homosexuels est une menace dans la communauté humaine et un danger pour les valeurs de la famille et qu'il faut tout faire pour l'isoler et « guérir » son homosexualité ; si cela ne marche pas, on lui enlève le droit d'exprimer sa sexualité. À cela, le théologien répond que les personnes homosexuelles sont invitées à prendre leur place pour la construction humaine. Elles ont à favoriser le renforcement des valeurs telles que les relations interpersonnelles et à travailler au développement d'une compréhension morale de la sexualité humaine dépassant la procréation.

---

60. Jean-Marie Aubert, *La femme : antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf/Desclée, 1975, p. 53-65.

Enfin, une troisième thèse estime que l'amour qui unit des personnes ayant des rapports physiques est un amour pécheur, car cet amour les prive de l'Amour de Dieu. McNeill s'objecte à une telle affirmation puisque selon lui, l'amour qui unit deux partenaires de même sexe peut au contraire les rapprocher de l'amour de Dieu. Vivant une relation stable, de nombreux couples y trouvent un endroit propice à leur développement. Plusieurs de ces personnes croyantes recherchent le dialogue avec l'Église institution. L'incompréhension de cette dernière cause beaucoup de souffrances<sup>61</sup>.

La théologienne Elisabeth Schüssler-Fiorenza affirme que le silence et l'invisibilité des femmes sont maintenus par une théologie androcentrique, c'est-à-dire définie par les hommes<sup>62</sup>. «Patriarcat», «sexisme» et «androcentrisme» sont des termes interchangeables et vont de pair. Les théologiens Augustin et Thomas d'Aquin ont incorporé la pensée d'Aristote considérant comme inférieure la nature humaine des esclaves et des femmes libres dans la construction de la théologie chrétienne. L'invisibilité des femmes et leur silence forcé dans l'Église sont dans l'intérêt du patriarcat. La voix non entendue des femmes dans la définition du monde et du sens de la vie fait partie intégrante de leur oppression<sup>63</sup>. Que l'on pense à l'exclusion systématique des femmes du sacerdoce, interdiction définitive répétée par Jean-Paul II de considérer cette question comme encore ouverte au débat<sup>64</sup>.

S'il y a un domaine où les femmes sont exclues et invisibles, c'est bien la théologie morale qui favorise l'oppression et la marginalité. La théologienne féministe américaine Mary E. Hunt, dans un article publié sous le titre *Changer la théologie morale*, a pour principe que c'est la responsabilisation et non la mise sous tutelle qui est la marque distinctive de toute éthique de libération féministe: «... la sexualité fait naturellement partie des relations

---

61. Marie Gratton-Boucher, «La récupération du Dieu au service de l'idéologie patriarcale», dans *Un savoir à notre image?*, Roberta Mura (dir.), Montréal, Adage, 1991, p. 296.

62. Elisabeth Schüssler-Fiorenza, «Briser le silence. Devenir visibles», *Concilium*, N° 202 (1985), Paris, Beauchesne, p. 21-23.

63. *Loc. cit.*

64. Lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* du Pape Jean-Paul II sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, N° 4 (22 mai 1994).

de mutualité...», ce qui implique des attitudes coresponsables<sup>65</sup>. La sexualité n'est pas un problème en lui-même pour la majorité des femmes; il en devient un à cause des contraintes extérieures. L'auteure propose, pour transformer la théologie morale, de rendre plus visible les expériences des femmes vivant une relation amoureuse. La clandestinité est très forte dans le lesbianisme. Les facteurs culturels et sociaux du patriarcat rendent l'homosexualité différente. En établissant la norme de l'hétérosexualité, le patriarcat exclut la possibilité de relations saines entre personnes du même sexe et a tendance à réduire le lesbianisme à une activité génitale non significative entre femmes. Alors que la vie de ces femmes est composée aussi de travail, de créativité, de loisir et de vie sociale et spirituelle, Mary E. Hunt rappelle l'importance d'écouter ce que vivent les femmes en rendant visibles leurs expériences afin de réviser la théologie morale<sup>66</sup>.

Enfin, pour la théologienne Jeannine Gramick, il semble urgent de poursuivre un dialogue entre le clergé et les lesbiennes afin de favoriser une vraie conversion du cœur. De cette façon, l'Église imiterait le Jésus de l'Évangile qui acceptait inconditionnellement toute personne<sup>67</sup>.

## La lesbophobie institutionnelle

Une des caractéristiques de la phobie est la peur. Pour Ann Robinson, la lesbophobie est « la peur et la haine des lesbiennes<sup>68</sup> ». Celle-ci peut se manifester par l'ignorance d'une réalité; on fait comme si elle n'existe pas. La contrainte au silence est également une forme subtile de lesbophobie qui entraîne une attitude

---

65. Mary E. Hunt, « Changer la théologie morale », *Concilium*, N° 202 (1985), Paris, Beauchesne, p. 111-113.

66. *Ibid.*, p. 113-114.

67. Jeannine Gramick, « La discrimination sociale envers les lesbiennes et l'Église », *Concilium*, N° 214 (1987), Paris, Beauchesne, p. 108.

68. Ann Robinson, « Lesbiennes, conjointes et mères les exclues du droit civil québécois », dans *Des droits à reconnaître : les lesbiennes face à la discrimination*, Irène Demczuk (dir.), Montréal, Éditions du remue-ménage, 1998, p. 23.

hétérosexiste. Et l'hétérosexisme est la façon de «présenter l'hétérosexualité comme seule orientation sexuelle existante<sup>69</sup>».

L'homophobie<sup>70</sup> [lesbophobie] institutionnelle est «... produite par les cabinets ministériels, le parlement, les directions de partis politiques ou d'organisations non gouvernementales, les syndicats, les églises, etc.<sup>71</sup>». La lesbophobie se manifeste aussi par de l'hétérocentrisme, définie ainsi par Pierre Dutey : «Un ensemble d'omissions, de silences, de lacunes du discours, chaque fois qu'il s'agirait d'homosexualité<sup>72</sup>».

En écrivant cette partie, il nous est venu en tête deux situations que nous avons récemment vécues. Lors d'une conférence sur la pastorale auprès des jeunes traitant du taux élevé de *suicide* au Québec, la personne ressource n'a fait aucune mention du lien entre suicide et orientation sexuelle chez les jeunes. Or, le député André Gaulin de l'Assemblée Nationale du Québec a cité dans une lettre d'appui au G.R.I.S. (Groupe de Recherche et d'intervention sociale gais et lesbiennes) les chiffres suivants : «Comme nous le démontrent des statistiques fournies par leur groupe, près de 40% des [adolescentEs] qui se suicident au Québec le font parce qu'ils [elles] ne parviennent pas à assumer leur orientation sexuelle en égard à leur environnement social parfois hostile, souvent méprisant<sup>73</sup>.» Un récent document rapporte quant à lui un taux de 20 à 50% de tentatives de suicide ; ce bilan tragique s'appuie sur douze études réalisées en Amérique du Nord.<sup>74</sup>

L'exemple suivant a été vécu dans une église lors de funérailles d'une jeune fille. Le prêtre, en nommant les liens qu'il avait eus avec les proches de la défunte, a mentionné qu'il était allé à

---

69. Ann Robinson, «Lesbiennes, conjointes et mères les exclues du droit civil québécois», dans *Des droits à reconnaître : les lesbiennes face à la discrimination*, Irène Demczuk (dir.), Montréal, Éditions du remue-ménage, 1998, p. 23. Dans le même ouvrage se trouvent plusieurs exemples de biais hétérosexistes rapportés par Lynda Peers et Irène Demczuk dans «Lorsque le respect ne suffit pas : intervenir auprès des lesbiennes», p. 109-116.

70. «Homophobie» dans le texte.

71. Pierre Dutey, «Des mots aux maux», dans *La peur de l'autre en soi*, Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *op. cit.*, note 44, p. 183.

72. *Ibid.*, note 67, p. 185.

73. Lettre datée du 3 février 1997.

74. Michel Clermont et Guy Sioui-Durand, «Le suicide», *Orientations ministérielles – L'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles*, Gouvernement du Québec, 1997, p. 10-11.

plusieurs reprises chez monsieur et madame X ainsi que chez leur fille et son conjoint. Puis, il a dit qu'il avait été reçu chez une autre proche sans toutefois mentionner le prénom de sa conjointe, alors qu'il les connaissait toutes les deux et savait pertinemment qu'elles vivaient en couple depuis plusieurs années. Qu'en est-il pour ce couple de femmes que l'on invisibilise une fois de plus? Quelle image, s'il y en a une, est donnée de leur réalité sinon qu'elle n'en vaut pas la peine ou est moins importante que celle du couple hétérosexuel?

Par ces exemples, on peut voir que des personnes en Église excluent de leurs structures et de leurs discours des réalités qu'elles connaissent fort bien. L'Église a instauré un système qui ignore l'homosexualité et encore plus le lesbianisme.

## DEUXIÈME PARTIE

### *Des lesbiennes invisibles en Église*

## *Sœur Hana Zarinah*

«Ma relation avec Rachel est un vrai don. C'est grâce à elle que je découvre la spiritualité de la sexualité. Dans l'amour de Rachel, je me sens proche de Dieu et de mes amis. Elle n'exige pas de moi que je choisisse entre elle et mon groupe. Nous vivons toutes deux dans la conviction que nous pouvons être ce que nous souhaitons être. Nous n'avons pas à choisir entre ceci et cela, mais nous reconnaissons et ceci et cela. Je suis très heureuse. Il me faut établir un équilibre entre ma vie communautaire et mon amante. Et quoique cela demande parfois beaucoup d'effort, il en vaut bien la peine. Je ne sais où me mènera la vie. Je n'ai qu'à vivre de façon authentique et tout le reste suivra. J'ai écouté mon cœur, l'Esprit qui est en moi et je vis ma vie sur l'extrême bord<sup>75</sup>.»

---

75. Rosemary Curb et Nancy Manaham, «Le don de la sexualité dans l'esprit du célibat», *Ma sœur, mon amour : les religieuses lesbiennes brisent le silence*, Paris, Geneviève Pastre, 1990, p. 130.

## *Mise en contexte du projet*

En 1994, j'étais employée au diocèse de l'Église catholique de Québec. À cette époque, ma conjointe Réjane et moi commençons un diplôme multidisciplinaire en Études féministes, rattaché aux sciences sociales de l'Université Laval à Québec. Dans un cours portant sur les femmes et la religion, moi, Nicole, j'ai effectué un début de recherche sur la réalité des lesbiennes en lien avec l'Église catholique. Pendant cette période, madame Ann Robinson devint directrice du programme. Après avoir lu mon travail, elle me suggéra de faire une recherche plus approfondie sur «l'invisibilité» qui ressortait déjà dans mon travail, en lien avec les lesbiennes dans l'Église catholique. Un an plus tard, je fus atteinte d'un cancer et j'ai dû interrompre mes cours. Pendant cette période, lorsque mon énergie me le permettait, je «dévorais» la littérature sur l'histoire de la réalité homosexuelle et l'Église. Puis, je retournai au travail pendant un an, incapable de poursuivre parallèlement mes études. Un événement marquant, à première vue banal, se produisit au printemps. Je faisais la lecture d'un livre intitulé *Les ouvrières de l'Église*<sup>76</sup> de Marie-Andrée Roy. La conclusion de l'auteure était qu'en continuant de travailler pour l'Église, on perpétuait l'oppression des femmes. Je terminai l'ouvrage en pleurant. Ma conjointe Réjane, me voyant ainsi, me dit : «Vas-tu te faire mourir pour l'Église?» Elle me demanda ensuite ce que j'aurais le goût de faire comme travail, si j'en avais la possibilité. Je commençai alors à rêver de travailler à un projet de recherche sur les personnes homosexuelles et à essayer de trouver des pistes pastorales possibles

---

76. Marie-Andrée Roy, *Les ouvrières de l'Église : sociologie de l'affirmation des femmes dans l'Église*, Montréal, Médiaspaul, 1996. Lire particulièrement les pages 395 à 398.

Je rêvais aussi de faire de la sensibilisation et de l'intervention. Je soumis donc mon projet à mes patrons immédiats. On le jugea intéressant, mais on évoqua des problèmes d'argent. Je n'ai même pas pu rencontrer Monseigneur Couture et je reçus par courrier sa réponse négative.

J'arrêtai alors la décision de prendre une année sans solde. Pendant cette période, je terminai mon diplôme et poursuivis la présente recherche, conjointement avec Réjane. Finalement, nous avons présenté les fruits de notre recherche au congrès de l'ACFAS en mai 1998 à Québec et au colloque des *Fiertés gaies et lesbiennes francophones* en juin 1998 à Paris.

## *Introduction : récits de vie*

Après avoir tenté de trouver des écrits sur la réalité des lesbiennes dans l'Église catholique au Québec et constatant le peu de littérature sur le sujet<sup>77</sup>, nous avons choisi de faire une recherche qualitative. Une des exigences de ce projet était au départ de cibler des femmes lesbiennes travaillant au sein de l'Église catholique.

Très rapidement, nous nous sommes rendu compte qu'il nous était difficile d'en trouver, étant donné le «silence» et l'«invisibilité» les entourant. Nous ne pouvions faire un appel général par l'intermédiaire des médias, comme c'est souvent le cas pour d'autres recherches. C'est donc par le bouche à oreille que nous avons pu rejoindre une dizaine de lesbiennes ayant présentement ou ayant eu un rapport avec l'Église, ce qui était un des critères de base de cette recherche.

En tant que lesbiennes féministes proches de l'Église, nous avons choisi d'être nous-mêmes répondantes. Les entrevues se sont déroulées avec l'aide d'une grille où nous avons identifié le cadre de ce que nous cherchions, c'est-à-dire principalement l'identification des conséquences du discours de l'Église sur les lesbiennes.

Nous avons adopté un formulaire garantissant la confidentialité et l'anonymat. Tout en conservant le pseudonyme qu'elles avaient choisi, nous avons senti le besoin de modifier certains détails moins importants, mais qui auraient pu éventuellement permettre d'identifier l'une ou l'autre des répondantes. Il nous apparaissait ainsi que ceci ne change en rien la validité et la véracité des témoignages. Les entrevues d'une durée variant d'une heure à

---

77. Le fichier consulté à l'Université Laval sous le vocable *lesbienne* ne relève que de 17 titres de livres.

une heure trente se sont déroulées généralement à notre domicile. Les réponses ont été enregistrées sur cassettes audio et transcrites intégralement peu de temps après. Les répondantes n'ont eu aucune réticence ou méfiance et nous ont confié qu'elles étaient ravies de pouvoir enfin parler d'un tel sujet tabou aux yeux du public et surtout, de l'Église.

Le cadre de notre entrevue se présentait en deux parties dont la première formulait des questions d'ordre plus général. On arrêta ensuite le magnétophone pour leur faire lire les trois paragraphes du catéchisme de l'Église catholique consacrés à la réalité homosexuelle, ce qui les préparait aux questions du deuxième bloc concernant le volet relié à la religion. Les réactions furent vives. On entra ainsi au cœur d'un sujet où l'on sentait les répondantes souvent blessées.

Pourquoi avoir entrepris une telle recherche? Placées nous-mêmes devant nos propres contradictions comme marginales dans notre vie sociale et professionnelle, nous voulions savoir comment d'autres lesbiennes vivaient cette réalité. Nous présumions également qu'à cause de cette obligation à l'« invisibilité », des problèmes de divers ordres avaient dû surgir dans leur vie comme dans la nôtre. C'est ce que nous voulions confirmer ou infirmer.

Notre recherche a une visée féministe, c'est-à-dire que nous avons tenu compte de l'importance des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et de l'oppression des femmes, tout en ayant une attitude critique par rapport au contexte des personnes et des situations. En lien avec ces principes, nous avons considéré l'expérience de vie des répondantes<sup>78</sup> et de la domination qu'elles ont vécue durant de nombreuses années comme femmes en Église, après avoir eu un passé soit comme célibataires, mariées à un homme ou religieuse. Notre regard porté sur leurs expériences traduit la violence d'une société (ici religieuse) imbue du patriarcat, qui les marginalise et les traite de façon discriminatoire<sup>79</sup>. C'est le point de vue des « oubliées », pour reprendre l'expression de Denise

78. Huguette Dagenais, « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 11, N° 1 (1987), p. 19-43.

79. Comité canadien sur la violence faite aux femmes, *op. cit.*, note 54, p. 95. Voir aussi « La perspective : celle de l'analyse féministe », *Femmes et religions*, Denise Veillette (dir.), Québec, Corporation canadienne des sciences religieuses et Presses de l'Université Laval, 1995, p. 257.

Veillette<sup>80</sup>, que nous avons voulu tracer et mettre en lumière. Le questionnaire s'est avéré être conscientisant, dans le sens qu'il a favorisé des prises de conscience chez quelques participantes.

---

80. Expression tirée de l'article « Quand le silence prend corps », *Femmes et religions*, Denise Veillette (dir.), Québec, Corporation canadienne des sciences religieuses et Presses de l'Université Laval, 1995.

## CHAPITRE 5

### *L'amour en silence*

Dans ce chapitre, nous ferons un portrait des femmes que nous avons rencontrées. Nous préciserons d'abord la catégorie d'âge, l'état civil actuel et antérieur. À cela s'ajoutera leur façon de concevoir le bonheur et leur orientation sexuelle.

L'âge des personnes rencontrées se situe entre 31 et 52 ans et se répartit de la façon suivante : trois sont âgées entre 31 et 35 ans, une se situe entre 41 et 45 ans, quatre ont entre 46 et 50 ans et deux ont 51 ans et plus. Parmi nos répondantes, trois d'entre elles ont eu des enfants dans le cadre d'un mariage et une quatrième, lesbienne depuis toujours, a demandé ce « service » à un copain après s'être saoulée. Cinq répondantes n'ont aucun enfant dans leur vie ; cependant, **Léanne** partage sa vie avec sa conjointe et son enfant. De plus, une des répondantes projette avec sa partenaire d'avoir un enfant par insémination artificielle ; elle a déjà deux autres enfants d'une union hétérosexuelle antérieure. Elle affirme que ce n'est pas son homosexualité qui va l'arrêter de vivre des projets. Elle est consciente que c'est questionnant et confrontant pour la société.

Sept répondantes vivent en conjugalité sous le même toit ; les trois autres voient régulièrement leurs amantes sans partager le même domicile. Pour décrire leur situation de vie actuelle, cinq se disent « mariées à une femme », à une conjointe ou à une copine ; deux disent vivre avec une femme ou une compagne de vie ; les trois autres utilisent soit le terme célibataire avec amante, conjointe de fait ou relation avec une personne significative.

## Description de la relation amoureuse des répondantes

La complémentarité est le qualificatif qui caractérise le mieux les relations des répondantes. Huit d'entre elles l'ont utilisé. **Jeanne** mentionne que l'échange vrai à deux la fait grandir et l'épanouit dans ce qu'elle est profondément. **Léanne** parle de relation d'égalité à égalité, tout en reconnaissant que c'est une rencontre de deux êtres où la différence est possible. Quant à **Sylvie**, elle emploie l'expression «profonde mutualité» qui, pour elle, décrit une relation de justesse d'âme, de corps et d'esprit. Par ailleurs, aucune ne qualifie de fusionnelle leur relation amoureuse ; c'est plutôt la rencontre de deux êtres qui partagent tout en étant pareilles biologiquement, mais différentes socialement. Pour **Héloïse**, l'amour véritable est autant possible entre homme et femme qu'entre deux personnes de même sexe. Cette observation rejoint les propos de Guy Ménard lorsqu'il rappelle que Dieu, puisqu'Il est amour, est présent là où l'amour est présent. Or, l'expérience de l'amour dans la vie des homosexuels et des lesbiennes est bien réel et devrait être considéré comme profondément moral. Ne pas le reconnaître peut conduire, pour reprendre son expression percutante, au «suicide de l'amour<sup>81</sup>».

La durée de vie de couple actuelle des répondantes varie d'un an et demi à plus de huit ans. Leur couple est stable et toutes disent vouloir poursuivre la relation le plus longtemps possible. D'après un article consacré à l'homosexualité dans *Dossier Santé*<sup>82</sup>, l'instabilité et la vulnérabilité des couples homosexuels seraient attribuables à l'absence d'un véritable encadrement juridique.

Quant à leur état civil antérieur, la conjugalité hétérosexuelle a été la réalité de six répondantes pour une période allant de deux à plus de vingt ans. Quatre ont été mariées et les deux autres ont eu un conjoint de fait. Parmi celles qui ont été mariées, trois ont obtenu leur divorce et l'autre est séparée légalement. Deux d'entre elles ont obtenu une nullité de mariage d'un tribunal ecclésiastique. Une répondante se dit bisexuelle. Une autre a vécu comme célibataire

---

81. Guy Ménard, *L'homosexualité démythifiée, questions et réponses*, Montréal, Leméac, 1980, p. 77.

82. «L'homosexualité», *Dossier Santé*, N° 9 (juillet-août 1996), Montreuil-sous-Bois, France, Team Editions, p. 72.

lesbienne. Quatre ont vécu en communauté religieuse pendant une période s'échelonnant d'un à plus de dix ans.

On note rapidement les différents parcours de ces femmes, dont l'état civil s'est trouvé modifié au cours des dernières années. Une majorité (6 sur 10) s'est d'abord engagée dans une relation hétérosexuelle. Dans la revue *Le Médecin du Québec*, ce taux s'élève à 80%<sup>83</sup>. Line Chamberland a d'ailleurs fait la même observation dans sa recherche sur les lesbiennes en mentionnant que peu de femmes échappent à la contrainte sociale du mariage hétérosexuel<sup>84</sup>. On peut en déduire que ces femmes n'ont pu échapper à cette contrainte, puisque selon Adrienne Rich, plusieurs femmes se sont mariées pour survivre économiquement, avoir des enfants et vivre de façon respectable car la romance hétérosexuelle a été représentée comme la façon de s'accomplir comme femme<sup>85</sup>.

## Le lesbianisme et le bonheur

À la question : **êtes-vous heureuse ?**, sept femmes sur dix ont répondu oui quant au bonheur retiré de leur relation avec une autre femme. Les trois autres mettent cependant des bémols à leur réponse. **Marie-Andrée**, **Sylvie** et **Marie** mentionnent la lutte inhérente à toute vie.

À la question : **quel terme utilisez-vous pour décrire votre orientation sexuelle : lesbienne, homosexuelle, gaie ou autres ?**, les termes *gaie* et *homosexuelle* reviennent majoritairement le plus souvent dans les réponses. L'emploi de l'un ou l'autre de ces mots peut dépendre de l'emphase qu'on veut y mettre, selon le contexte. Mais certaines répondantes ne sentent pas le besoin de s'accoler nécessairement un qualificatif. **Marguerite** et **Renée** ont des réserves par rapport à tous ces mots; elles préfèrent dire : «Je suis une femme qui aime une femme». **Sylvie** dit avec une

---

83. Louise Charest et Patrice Junod, «Santé des femmes homosexuelles», *Le Médecin du Québec*, Vol. 28, N° 9 (sept. 1993), p. 68.

84. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 149.

85. Adrienne Rich, *Blood, Bread, and Poetry: Selected Prose 1979-1985*, New York, Norton & Company, 1986, p. 59.

pointe d'humour : «[...] le terme homosexuelle fait partie de moi ; j'ai assumé, alors je ne sens pas le besoin de parler que je suis hétéro ou homo ; pour moi je suis 'gaie', j'accueille ce que je suis avec bonheur et plaisir devant Dieu et devant les femmes. » Notre répondante bisexuelle insiste pour dire qu'elle est fidèle à la personne avec qui elle est en relation. Vivant avec une femme depuis plus d'un an, elle se dit lesbienne présentement.

À la question : **comment percevez-vous votre lesbianisme : un poids, un cadeau, une épreuve, une autre façon d'aimer ou autres ?**, toutes nos répondantes considèrent leur lesbianisme, qu'elle l'appelle ainsi ou non, comme un apport positif dans leur vie. Le cadeau vient du fait qu'elles ont accepté leur état et surtout, qu'elles vivent un grand amour. Pour celles qui ont vécu antérieurement une relation avec un homme, toutes nous ont dit que leur relation présente était un plus, une sorte de libération, «la meilleure façon d'aimer», selon **Héloïse**. Seule, la personne bisexuelle dit avoir vécu une relation satisfaisante avec son ex-conjoint, aujourd'hui décédé. **Marie-Pier** nuance en disant que le lesbianisme est une façon d'aimer différente de la majorité. **Sylvie** dit être interpellée par une femme. La perception de poids ou d'épreuve était ressentie avant de faire le pas vers l'acceptation. Pour **Marie**, l'épreuve résidait dans le fait de ne pas être acceptée par son entourage et même, d'être mise à la porte du couvent à cause de ses «tendances». Enfin, **Marie-Andrée** nous a parlé de paradoxe : «C'est une façon de vivre un cadeau avec beaucoup de souffrances [...] un cadeau, parce que ça m'amène à vivre une couleur différente de ce qui nous est proposé dans la société et une souffrance, parce que justement, la société nous propose quelque chose d'autre [...] c'est un cadeau dans la mesure où je me réalise à travers ce que je suis.»

Concernant les étiquettes couramment employées pour désigner des sous-groupes particuliers de personnes, les conseillers américains en pastorale Evelyn et James Whitehead soulignent que ces étiquettes catégorielles souvent pratiques dans la conversation ne sont pas sans danger. Elles tendent à définir une personne selon une seule caractéristique, sans tenir compte des autres aspects typiques de la vie et du caractère de la personne. L'étiquette «homosexuel»

opère une concentration exagérée sur un seul aspect et décrit en même temps une catégorie d'adultes ayant des modes de vie et des degrés de maturité franchement différents<sup>86</sup>.

D'après Mary E. Hunt, le mot *lesbienne* est le qualificatif qu'on lance à la tête des femmes qui ne se conforment pas à ce que le patriarcat a imposé au sexe féminin<sup>87</sup>. Line Chamberland parle de «charge négative» rattachée à ce mot<sup>88</sup>. Mary E. Hunt rapporte également le cas de femmes dont le mari les avait traitées de «lesbiennes» parce qu'elles passaient beaucoup de temps avec d'autres femmes. Cela aurait conduit certaines d'entre elles à s'éloigner de leurs amies, par crainte de souffrir du stigmatisme de l'homosexualité dans une culture homophobe<sup>89</sup>. Concernant l'usage de mots différents pour se définir, Line Chamberland constate qu'un certain code langagier permet de nommer son lesbianisme comme l'emploi de ces expressions : «j'aime les femmes», «attirée par une femme», «être de l'autre bord», tout en évitant les termes chargés de connotations négatives comme «femmes aux femmes» et «butch»<sup>90</sup>. De son côté, Marie-Jo Bonnet valorise le mot *lesbienne* car c'est le seul terme qui parle spécifiquement des femmes contrairement au mot *homosexuel*, qui, non seulement peut inclure une fois de plus le féminin à partir du masculin, mais réfère à la pathologie puisqu'il a été inventé par les psychiatres<sup>91</sup>. Confirmant l'idée de paradoxe rapporté par **Marie-Andrée**, Line Chamberland écrit : «Vivre son lesbianisme constitue à la fois une source de fierté, celle d'être demeurée fidèle à soi-même, d'avoir respecté sa nature profonde, d'avoir réalisé ses aspirations, et un destin malheureux à cause de l'ostracisme subi, du rejet, de l'isolement, de la souffrance intérieure<sup>92</sup>.»

---

86. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *Les étapes de l'âge adulte : évolution psychologique et religieuse*, Paris, Centurion, 1990, p. 133.

87. Mary E. Hunt, *Fierce Tenderness : A Feminist Theology of Friendship*, New York, Crossroad, 1991, p. 43.

88. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 197.

89. Mary E. Hunt, *op. cit.*, note 84, p. 43 [Traduction libre].

90. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 199.

91. Marie-Jo Bonnet, *op. cit.*, note 12, p. 15.

92. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 204.

## CHAPITRE 6

### *Professionnellement engagées et anonymement amoureuses*

Toutes les femmes ont fait des études universitaires et sept d'entre elles ont touché soit à la théologie, à la catéchèse ou à la pastorale. C'est une constatation que nous avons faite en cours d'analyse. Une question peut se poser : cette forte scolarisation de nos répondantes peut-elle avoir une influence quant aux moyens qu'elles choisissent pour assumer leur lesbianisme ? Nous n'avons pas de réponse à cette question.

Huit répondantes ont un emploi rémunéré : trois d'entre elles sont en lien direct avec le milieu catholique et proches de la structure officielle, une autre fait régulièrement de l'intervention pastorale auprès de personnes atteintes de déficience mentale et deux autres sont à la recherche d'emploi.

#### **Visibles ou invisibles**

Les lesbiennes sont doublement invisibles, en tant que femmes et à cause de leur orientation sexuelle. Avant d'aborder la question de la visibilité au travail, il est important de faire remarquer qu'aucune des répondantes, pas même nous qui avons fait la recherche, n'avons relevé une troisième facette de l'invisibilisation : celle des femmes en Église. Personne n'a dénoncé le fait que dans

l'Église, le pouvoir soit masculin et clérical. Avions-nous oublié qu'en 1994, Jean Paul II nous a dit de nous taire définitivement sur la question du sacerdoce? Il est surprenant que même ayant une conscience féministe, l'oppression des femmes par l'Église n'ait pas été relevée au cours de toutes ces entrevues.

Nous tenterons deux explications. La première est que nous étions tant concentrées sur les questions posées que la réalité des femmes en général nous a échappé. De plus, la spécificité de la facette lesbienne était au centre de notre préoccupation.

Les deux répondantes qui sont « sorties du placard » dans leur milieu de travail se révèlent être des personnes qui travaillent dans un milieu sans rapport direct ou indirect avec le domaine religieux. Toutes les autres vivent leur lesbianisme dans le secret quant à leur milieu de travail. Pour celles qui côtoient ou travaillent dans le milieu catholique, la clandestinité leur apparaît obligatoire. En effet, on s'attend à ce que leur conduite personnelle et professionnelle reflète les exigences morales attendues de leur employeur, l'Église catholique. Nous qui avons fait cette recherche, pressentons chez les répondantes une certaine vulnérabilité au contrôle social qui entraîne le cloisonnement entre travail et vie privée. La crainte de perdre leur emploi et la peur de représailles justifient leur silence. Elles motivent cette façon d'être, en affirmant que ce mode de vie fait partie de leur vie privée et qu'elles ne ressentent pas le besoin d'en parler. Dans les témoignages, il ressort que le besoin de vérité, associé à celui d'authenticité en tant que qualités premières dans leur vie, ne traduit pas toutefois automatiquement une transparence dans leur milieu de travail<sup>93</sup>.

Dans un article consacré aux étapes du développement de la personne chrétienne et homosexuelle, le couple Whitehead distingue trois passages vers la maturité. En premier lieu, le passage intérieur qui consiste en l'acceptation de son identité sexuelle, le passage social qui se manifeste par le besoin d'être reconnu, et finalement, le passage public qui se caractérise par une manifestation

---

93. Ann Robinson, « La violence hétérosexiste », *Travailler, mais à quel prix! : 72 travailleuses témoignent de la violence faite aux femmes dans des milieux de travail syndiqués au Québec*, Université Laval, 1995. Voir le chapitre 6 de l'ouvrage, au sujet de la violence en milieu de travail, p. 135-150.

d'altruisme<sup>94</sup>. Ils arrivent à la conclusion que le passage public (où la personne se présente comme homosexuelle ou lesbienne dans le public) présente effectivement des risques, particulièrement là où « le code moral est rigide<sup>95</sup> », car il y a « la possibilité d'une réaction sociale négative et la récrimination religieuse<sup>96</sup> ». Cette troisième étape semble être moins une nécessité pour la majorité de nos répondantes. Pour elles, les deux premières étapes étant franchies (l'acceptation de soi et l'intimité psychologique), l'étape du passage au public s'avère risquée à cause du contexte religieux. Pour nous, voilà un exemple de contradiction entre le monde religieux qui se préoccupe d'altruisme, de solidarité et qui, à cause du danger de récrimination, force les femmes à se cacher derrière la sphère privée. « Le silence imposant de l'Église, au moment où certains de ses membres tentent ce passage difficile, n'est pas à donner en exemple pour savoir comment une communauté doit aider lors de transitions aussi critiques<sup>97</sup>. »

Même en constatant que beaucoup de gens ont pris du recul par rapport à l'institution et de ses pratiques traditionnelles, il reste que le terreau culturel demeure imprégné de son influence.

---

94. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *op. cit.*, note 83, p. 132.

95. Dans le même sens, Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 48.

96. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *op. cit.*, note 83, p. 136.

97. *Ibid.*, p. 135.

## CHAPITRE 7

### *Les lesbiennes et leur rapport au religieux*

Nous verrons dans cette partie comment les femmes rencontrées nous ont parlé de leur rapport à Dieu et à l'Église. Toutes les répondantes s'entendent pour reconnaître le lien étroit entre le discours de l'Église et son impact sur la société.

Les opinions exprimées rejoignent de façon unanime l'observation faite par le prêtre catholique américain Robert Nugent, en ce sens où la croyance en l'institution religieuse est un important agent de pression sociale<sup>98</sup>.

Lors des entrevues, à la question : **quel genre de spiritualité vous rejoint ?**, nous n'avions pas précisé ce que nous entendions par spiritualité, ce qui laissait aux répondantes le loisir de définir elles-mêmes ce concept. À la suite des réponses obtenues, nous avons trouvé une définition pouvant rallier les opinions qu'elles avaient partagées avec nous. Nous retenons également l'idée formulée par Mary E. Hunt : « La spiritualité signifie de faire des choix en lien avec sa propre vie et celle de sa communauté... les options retenues influencent la qualité de vie non seulement pour soi, mais elles ont aussi des répercussions sur toute la communauté <sup>99</sup> ».

---

98. Robert Nugent, « Catholicism: On the compatibility of Sexuality and Faith », dans *Positively Gay: New Approaches to Gay and Lesbian Life*, Betty Berzon et Frank Barney (éd.), Berkeley Calif., Celestial Arts, 2001, p. 158.

99. Mary E. Hunt, *op. cit.*, note 84, p. 105.

Dans leurs réponses, plusieurs femmes affirment se rattacher aux valeurs de Jésus-Christ et non plus à l'Église catholique. Elles s'accordent des temps de lectures favorisant la conscientisation et réfléchissent sur le sens de la vie.

**Jeanne** se sent près de la nature que lui révèle Dieu. **Marie** a fait un cheminement intéressant après qu'elle ait quitté la vie religieuse où elle a passé plusieurs années. Elle a développé une spiritualité laïque et se dit être une « moniale » qui, à travers la solitude intérieure, vit dans le monde comme dans une sorte de désert. Elle se sent responsable de ce qui s'y passe et peut désormais toucher Dieu dans ce qui est humain.

Dans la recherche-action *Voix de femmes, Voies de passage* menée auprès d'agentes de pastorale, un groupe de femmes, en parlant de leur pratique, soulignent le fait que : « La sexualité comme réalité humaine n'est pas étrangère à la vie spirituelle. Leur vision religieuse inclut tout ce qui a trait à l'amour, à la vie et donc à la sexualité<sup>100</sup>. »

À la question : **croyez-vous en Dieu ?**, toutes les répondantes, ont répondu oui, sauf **Renée** qui nuance cette réponse : « l'amour ressenti vient probablement de Dieu ». Elle se demande si sa crise de foi est en lien avec le cancer dont elle a été atteinte et se pose la question à savoir s'il y a vraiment un Dieu. Pour sa part, **Jeanne** répond sans hésitation. Elle croit et a toujours cru en un Dieu qui veut son bien et son bonheur. Pour elle, c'est un « Tout-Autre » qui la porte. On reconnaît là un langage théologique, relent de ses cours à l'université. Pour **Marie**, ne pas croire en Dieu équivaldrait à cesser d'exister. Pour elle, Dieu est « la plus vieille relation que je peux avoir dans ma vie », ajoutant : « c'est l'Être qui m'a toujours été présent ».

Les principes de la doctrine religieuse semblent impuissants et insuffisants à modifier la perception que nos répondantes ont de leur condition lesbienne. Elles l'acceptent, et, qui plus est, cette dernière est voulue par Dieu. Ainsi, elles désirent ardemment la vivre librement. Dans le même sens, le père Robert Nugent

---

100. Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Davian et Micheline Laguë, *op. cit.*, note 47, p. 147.

considère le lesbianisme et l'homosexualité comme faisant partie de la volonté de Dieu<sup>101</sup>.

En acceptant leur condition lesbienne comme un don de Dieu dans un acte de foi, plusieurs d'entre elles font une réflexion à caractère théologique sur le sens de leur vie ; elles essaient de reconnaître et d'explorer les potentialités qui y sont reliées et ce, très souvent en lien avec le message chrétien. Le théologien Gregory Baum affirme lui-même : « [...] leur devoir spirituel serait justement de s'affirmer eux-mêmes dans la foi et d'accepter joyeusement leur identité comme venant de la main de Dieu<sup>102</sup>. »

## Les répondantes et la pratique religieuse

Dans la vie courante, la pratique religieuse est le plus souvent perçue comme étant liée à la fréquentation des sacrements, en particulier la messe et la confession. À l'origine cependant, le texte des Actes des apôtres a servi de fondement pour définir les quatre pôles de la pratique chez les personnes chrétiennes : « Ils étaient assidus à l'**enseignement** des apôtres et à la **communion fraternelle**, à la **fraction du pain** et aux **prières** [...] tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun. Unanimes, ils se rendaient chaque jour assidûment au temple ; ils rompaient le pain à domicile, prenant leur nourriture dans l'allégresse et la simplicité de cœur<sup>103</sup>. »

En termes utilisés aujourd'hui, les quatre aspects sont ainsi formulés : l'éducation de la foi, le partage et l'engagement pour la justice, la pratique sacramentelle dont l'eucharistie (fraction de pain) et la prière. Nous constatons que l'enseignement de l'Église a mis beaucoup plus d'emphase sur la pratique sacramentelle. Depuis quelques années, des responsables de l'Église du Québec essaient de favoriser un meilleur équilibre entre les quatre aspects de la vie chrétienne en utilisant l'image d'une roulotte avec quatre roues,

---

101. Robert Nugent, *op. cit.*, note 95, p. 164.

102. Gregory Baum, « Le Saint Office et l'homosexualité », *Relations* (mars 1987), p. 52.

103. Bible Tob, Actes 2, 42, 44-46.

chacune d'elle étant indispensable<sup>104</sup>. Quant à nos répondantes, elles ont eu des réflexions diversifiées sur cette question.

En étant de moins en moins bien avec le discours, **Renée** ne se reconnaît plus comme appartenant à l'Église traditionnelle, mais découvre en elle une liberté nouvelle. Pour **Jeanne**, l'élément de prière est encore présent. Toutes sont allergiques aux « pratiques insignifiantes ». Le pôle qu'elles considèrent particulièrement essentiel est celui de l'engagement social favorisant l'application des valeurs de justice, de respect et d'accueil. À ce sujet, Gregory Baum fait l'analyse suivante : « Les protestants et les juifs réformés en sont venus à dépasser l'enseignement biblique en matière de sexualité : ils estiment rester fidèles au message biblique en fixant comme limites à leur recherche le bonheur sexuel, l'amour, la justice et la réciprocité<sup>105</sup>. »

Pour reprendre l'expression de Line Chamberland, elles ont presque tout opté pour une « distanciation sélective<sup>106</sup> », par rapport aux pratiques sacramentelles. Elles souhaitent et recherchent des rassemblements signifiants. Les croyances imposées n'ont plus leur place ; un dialogue s'est instauré dans leur relation directe avec Dieu. Les valeurs auxquelles l'Église attache de l'importance comme l'égalité, la dignité et la liberté individuelle sont les mêmes auxquelles ces femmes accordent du prix. Toutes proviennent d'un terreau de familles catholiques. Leur expérience de vie les oblige à passer au crible ou à revoir leur vision du catholicisme. Dans leurs paroles, on sent nettement l'effort de reconstruction qu'elles ont fait, dans le but de concilier sexualité et religion dans leur vie présente. Elles en arrivent à « dissocier les composantes spirituelles et institutionnelles de la religion<sup>107</sup> ».

À la question : **vous considérez-vous comme croyante dans cette Église catholique ?**, Barbara Zanotti, dans une recherche en

---

104. « Église roulotte » (vidéo), réalisée par Richard Avery et produite par le Centre St-Pierre. Voir aussi Guy Paiement, s.j., « La parabole de la roulotte : les quatre portes de la pratique chrétienne », *Église canadienne*, Vol. 13, N° 16 (17 avr. 1980).

105. Gregory Baum, *op. cit.*, note 99, p. 51.

106. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 124.

107. *Loc. cit.*

lien avec des lesbiennes catholiques<sup>108</sup>, répond à la fois oui et non. Oui, à cause de l'origine et l'héritage inscrits dans la culture et des valeurs transmises qui sont toujours pertinentes et non, comme membre de cette institution patriarcale figée dans ses idées. Sa réponse de chercheuse semble rejoindre tout à fait celles obtenues de nos répondantes.

## Les valeurs des répondantes

Liberté et authenticité sont les deux principales valeurs que nos répondantes préconisent. Le théologien et jésuite François Varillon affirme : « La liberté n'est liberté que si elle se crée elle-même<sup>109</sup> ». La réflexion de Marcel Légaut va dans le même sens que la recherche du vrai chez nos répondantes : « Mais comment atteindre le vrai si l'on ne passe pas par le chemin abrupt de l'authenticité<sup>110</sup>. »

Pour **Renée**, son besoin d'être vraie se manifeste par l'incapacité de travailler en contradiction avec ses valeurs. Elle laisse croître de plus en plus sa liberté intérieure en devenant plus libre face à l'institution. Pour sa part, **Jeanne** croit que Dieu, en voulant son bien, lui laisse une grande liberté de pensée. En ce sens, elle dit qu'elle a fait le choix de ce qui était porteur de vie dans le message de l'Église. Maintenant, elle réussit ainsi à concilier sans problème Église, foi et lesbianisme. L'authenticité d'être lui a apporté la liberté à plusieurs niveaux : « Pour l'avoir vécu, je dirais même que je me sentais moins proche, voire pas du tout proche de ma réalité au moment où je vivais avec un homme... je ne vivais pas mon vrai moi... la soi-disant communion ou relation avec une personne d'un autre sexe était moins proche de ma réalisation en tant qu'être humain... en vivant mon orientation dans une relation qui me rejoint et que je portais en moi depuis toujours, je me sens plus proche, plus en communication avec mon Dieu de façon plus positive. »

---

108. Barbara Zanotti, *A Faith of One's Own: Explorations by Catholic Lesbians*, Trumansburg, N.Y., Crossing Press, 1986, p. 11.

109. François Varillon, *Joie de croire, joie de vivre*, Paris, Centurion, 1981, p. 150.

110. Marcel Légaut, *Introduction à l'intelligence du passé et de l'avenir du christianisme*, Paris, Aubier-Montaigne, 1971, p. 7.

**Sylvie** rejoint les propos de **Jeanne** en affirmant que le fait de vivre une relation juste et droite avec la femme qu'elle aime est plus vraie que de se faire accroire qu'elle n'est pas lesbienne en tentant de vivre avec un homme : « À ce moment-là, j'irais à l'encontre de moi-même, de la spiritualité que je porte. Pour moi, l'authenticité c'est important. Je peux dire que ma spiritualité, ma sexualité et ma psychologie se sont unifiées quand j'ai vraiment consenti à vivre ce que j'étais à l'intérieur d'une relation d'ordre sexuel. Ça a été pour moi une libération. » **Catherine** mentionne que la rencontre d'une autre liberté, celle de sa conjointe, a libéré la sienne. **Marie-Pierre** se sent aimée de sa conjointe et elle est donc capable de s'apprécier comme personne. Elle réussit à s'accepter de plus en plus telle qu'elle est, de voir le bon en elle. Elle a trouvé un équilibre qui la rend heureuse. En entrant dans la vérité, la liberté apparaît. **Marguerite** signale le besoin d'être intègre, d'être « soi », d'être au cœur de soi, d'être présente à l'autre dans sa marche pour se libérer. **Marie-Andrée** insiste sur le fait de se réaliser à travers ce qu'elle est. À son tour, elle reprend les termes vérité et liberté : « J'ai fait la vérité en moi et c'est ce qui m'a guérie et en dedans et en dehors... la liberté se passe au niveau intérieur, peu importe ce que les gens peuvent dire. » **Léanne**, dans un langage coloré, parle de liberté en ce sens qu'elle ne se laisse pas imposer de carcan par des dires qui, à son avis, n'ont pas de sens : « On n'est pas obligé d'être mouton parce qu'on est catholique ! » Enfin, **Héloïse** se rappelle la liberté que le Christ nous a d'abord donnée, dont celle de s'aimer : « Bon ben l'amour, sa fonction, c'est de le partager pis d'être bien dans ça. » Elle ajoute cependant que l'apprentissage de la liberté de penser et de vivre et ce qu'elle sent ne s'est pas fait sans heurts. Pour plusieurs, cela s'est traduit par une démarche étalée sur plusieurs années.

En ce qui a trait aux valeurs, nous ne pouvons nous empêcher de faire un lien avec certains commentaires de trois répondantes et une phrase de Matthieu dans l'Évangile : « C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez<sup>111</sup>. » En effet, **Marie** dit : « On devrait voir plutôt les **fruits de l'arbre** au lieu de décider à l'avance que cet

---

111. Bible Tob, Matthieu 7,16.

arbre-là devrait donner des pommes, l'autre, des pêches pis l'autre, pas de fruit pantoute. On a décidé que cet arbre-là, c'était un mauvais arbre puisqu'il ne donnera pas de fruit ; me semble qu'on ne croit pas beaucoup à la force de la vie. » **Marie-Andrée** reprend en disant : « Ma vie de foi se passe entre Dieu, moi et 'X'. Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est en mon nom. Donc ma vie, j'essaie de la parsemer de ce qui m'a été enseigné au niveau de l'essence même de la Bible, de la pomme je dirais, parce que tout le reste c'est de la compote. [...] moi, j'essaie de concentrer ma vie sur les pommes qui sont les paroles du Christ. [...] si mon témoignage de vie peut dans mon quotidien interpeller les gens à de la vie et qu'un jour, ils sachent au niveau de mon orientation, ils vont pouvoir se dire que j'ai réussi à être témoin. »

Ces deux commentaires concordent en tout point avec ce que le collectif de *Voix de femmes, Voies de passage* a écrit récemment sur les valeurs préconisées par des femmes en Église : « Au niveau des valeurs, un bon nombre d'interviewées exorcisent les comportements moralisateurs pour mettre en évidence des valeurs évangéliques. Déplacement donc de la morale, du système des règles éthiques qui accepte le risque, le non-conventionnel, la contestation. Les femmes... dénoncent [les règles] quand elles les jugent non conformes à l'Évangile. »

Dans cette même recherche, une agente de pastorale exprime sa pensée ainsi : « Ce qui était important, c'était de quelle façon ces gens-là vivaient les valeurs évangéliques dans le milieu. Et qu'importe leur statut, leur couleur, leur sexe, leur condition de vie, leur façon de vivre leur sexualité<sup>112</sup>. »

---

112. Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *op. cit.*, note 47, p. 146-147.

## CHAPITRE 8

### *Le discours de l'Église : des conséquences et des réactions*

Dans ce dernier chapitre, nous aurons en alternance des réactions de répondantes et des commentaires de différentEs auteurEs, d'abord en lien avec le discours du Catéchisme de l'Église catholique sur l'homosexualité, puis sur le silence et l'invisibilité occasionnés par ce texte et les conséquences vécues par les participantes. En dernier lieu, nous nous intéresserons à leurs stratégies de survie.

Après avoir fait des recherches sur le discours officiel de l'Église, ce texte nous semble résumer la pensée du Vatican se rapportant à l'homosexualité. Plus que tout autre document officiel, ce dernier est largement diffusé à la portée de toutes et de tous. Il s'adresse aux personnes homosexuelles, hommes et femmes, et leur consacre trois paragraphes intitulés : *chasteté et homosexualité*<sup>113</sup>.

Voici le texte que nous avons donné à lire aux répondantes :

*«L'homosexualité désigne les relations entre des hommes et des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes du même sexe. Elle revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures. Sa genèse psychique reste largement inexplicée. S'appuyant sur la*

---

113. *Catéchisme de l'Église catholique*, Le Service des éditions de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), 1993, chap. 2, art. 6, paragr. 2357-2359.

*Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que 'les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés' (déclaration 'Persona humana'). Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas. Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle ; elle constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie, et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la Croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition.*

*Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté. Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne. »*

Après avoir réactivé le magnétophone, nous avons recueilli leurs réactions libres. Elles ont réagi fortement et négativement au discours : plusieurs ont fait remarquer l'ignorance et même la méconnaissance du Vatican par rapport à la réalité des gais et lesbiennes. **Marguerite** a insisté en prenant soin de mentionner que cela indique une méconnaissance totale (elle nous a même priées de souligner sa remarque). Toutes nos répondantes expriment de fortes objections à se soumettre aux décisions d'autres personnes dites non déviantes et à agir de la manière que ces dernières préconisent à leur endroit. **Sylvie** bondit en notant que ce texte « ...se veut explicatif d'un phénomène qu'on dit largement inexplicé [...] On en parle en des termes négatifs, péjoratifs et plutôt désespérants. Rien pour ouvrir vers le mystère de la personne. Donc un texte qui parle plus de l'ignorance des gens qui l'ont écrit. [...] C'est un texte qui révèle de la peur et de la crainte devant l'inconnu. »

Plutôt que d'adopter des mesures restrictives voire punitives à l'endroit de ce groupe de personnes, n'y aurait-il pas lieu de fournir des ressources? À plusieurs reprises, on se questionne à savoir si l'homosexualité est leur champ particulier de compétence. Nous trouvons que c'est un texte qui ressemble à un mécanisme de «contrôle social», exercé par des gens qui se présentent ou se prétendent comme experts et qui ont le pouvoir d'édicter certains comportements comme «anormaux».

Mary E. Hunt nous fait remarquer que l'Église s'est caractérisée avec ses déclarations les plus homophobes, incluant la lettre publiée en octobre 1986 et dont l'auteur, le cardinal Joseph Ratzinger déclare l'homosexualité comme «intrinsèquement et moralement désordonnée<sup>114</sup>». Elle poursuit en affirmant que la population n'a pas elle-même intégré la nouvelle information sur l'amour entre personnes de même sexe. Elle constate également que des Églises sont encore plus loin derrière cette réalité<sup>115</sup>.

Nous avons fait des regroupements des réactions de nos répondantes en lien avec 14 extraits du catéchisme<sup>116</sup>, en y ajoutant des commentaires de certains auteurs.

## 1- [...] pas de complémentarité affective et sexuelle véritable.

**Renée**, qui a vécu en lien avec un homme pendant de nombreuses années, peut faire la comparaison. Elle dit avoir vécu une solitude affective et sexuelle de même qu'au niveau de la foi, sans comparaison avec la complémentarité qu'elle vit maintenant avec sa conjointe. Elle dit vivre enfin une relation épanouissante. Les mêmes termes sont employés par **Jeanne**, qui a également vécu à l'intérieur d'une relation hétérosexuelle. Elle parle aussi d'épanouissement et d'échange véritable qui la fait grandir. **Sylvie** déclare avoir retrouvé dans sa relation une profonde mutualité, où la rencontre de deux êtres différents est possible: «On vit de l'amour, du respect, de l'estime, de l'admiration, l'apprentissage de soi, du

---

114. Mary E. Hunt, *op. cit.*, note 84, p. 49.

115. *Ibid.*, p. 44.

116. Les phrases en **caractères gras** sont des extraits du texte du catéchisme.

partage et bien sûr, de la sexualité.» On entend des termes comme «être éveillée à l'autre», «être avec» pour exprimer la proximité. Dans une recherche datant de 1984, la journaliste française Evelyne Le Garrec rapporte les mêmes termes : «Le couple est la rencontre de deux êtres avec une complémentarité, une complicité, une entente qui préservent néanmoins la personnalité de chacun<sup>117</sup>.» **Léanne** voit la présence de Dieu dans cette complémentarité : «La complémentarité affective et sexuelle existe vraiment. Dieu nous donne de vivre un amour, Il ne fait pas de distinction : un amour, c'est un amour.» Et d'ailleurs, le révérend Paul Moore Jr a réagi à des critiques qui lui était adressées en répondant que les croyants devront aller au-delà du message biblique explicite et s'approcher de l'idée du sexe en tant qu'expression de l'amour et non plus exclusivement procréateur<sup>118</sup>. Plusieurs travailleuses en Église évoquent l'argument de la complémentarité des sexes comme étant une forme déguisée, rappelant que la place de la femme est toujours relative à celle de l'homme<sup>119</sup>. Pour nous, ce discours dénote encore la peur de la sexualité et de la différence.

Pour Suzanne Pharr, ce qui compte n'est pas le genre des deux individus en relation mais le contenu de cette relation<sup>120</sup>. La théologienne féministe et prêtresse épiscopale Carter Hayward parle du problème de la sexualité en constatant que l'homosexualité a toujours été condamnée parce que n'étant pas à l'intérieur ni du mariage, ni de la procréation<sup>121</sup>.

## 2- Ils [les actes d'homosexualité] ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas.

On met tout le monde dans le même panier, sans nuance aucune. Cela ressemble à une «ancienne manière de raisonner de l'Église quand elle disait : l'erreur n'a pas de droits<sup>122</sup>». Ce texte ne tient

---

117. Evelyne Le Garrec, *Des femmes qui s'aiment*, Paris, Seuil, 1984, p. 118.

118. Betty Fairchild et Nancy Hayward, *J'ai quelque chose à vous dire... Faire face à l'orientation sexuelle de son enfant*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1991, p. 193.

119. Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *op. cit.*, note 47, p. 191.

120. Suzanne Pharr, *op. cit.*, note 37, p. 4.

121. Mary E. Hunt, *op. cit.*, note 84, p. 48.

122. Gregory Baum, *op. cit.*, note 99, p. 53.

pas compte des nouvelles variables qui se sont substituées aux anciennes dans la compréhension des conditions lesbienne et homosexuelle. Il prône encore une façon de voir qui fait partie d'une « mythologie » dépassée. L'Église demeure au niveau d'une politique légitimée par les conclusions d'autrefois. Or, on ne peut se cacher ou refuser de tenir compte des progrès réalisés à divers degrés de la connaissance comme la psychologie, la médecine ou l'éthique.

Dans une lettre adressée aux évêques en novembre 1986, le cardinal Ratzinger rappelle la Tradition morale de l'Église sur ce point : « Comme dans tout désordre moral, l'activité homosexuelle entrave la réalisation et la satisfaction personnelle parce qu'elle est contraire à la Sagesse créatrice de Dieu<sup>123</sup>. »

### 3- Ils [hommes et femmes] ne choisissent pas leur condition homosexuelle.

L'abbé Pierre souligne que ces paroles montrent « un effort de compréhension pour ceux que l'on considérait avant comme vicieux<sup>124</sup> ».

### 4- [...] constitue [...] une épreuve.

D'après **Sylvie**, l'épreuve vécue est liée au discours et à la société influencée par l'Église et non en lien avec la condition lesbienne : « L'épreuve, c'est également de lire un texte comme celui-là. D'après celui-ci, c'est comme si ces personnes étaient constamment éprouvées ; on n'est pas plus des gens qui vivent avec l'épreuve : on vit aussi de la joie, du plaisir, du désir. La condition homosexuelle, comme toute autre condition, mérite qu'on y réfléchisse. »

Ce n'est pas une blessure profonde où, avec la grâce, on en arrive à une plus grande communion. La grâce accompagne plutôt le don. **Jeanne** pense que l'usage qu'on en fait donne vie et non

---

123. « Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles », *L'Osservatore Romano*, N° 46 (18 nov. 1986), p. 10-11.

124. Abbé Pierre, *Testament*, Paris, Bayard, 1994, p. 22.

le contraire. Dans son ouvrage *Des femmes qui s'aiment*, Evelyne Le Garrec ajoute ceci : «Beaucoup de lesbiennes reprochent aux très rares émissions télévisées consacrées à l'homosexualité de n'en faire voir souvent qu'un aspect un peu triste : les difficultés, l'isolement, la marginalité<sup>125</sup>.»

L'image véhiculée peut laisser croire que l'homosexualité, c'est vraiment le malheur ! Or, nos répondantes sont des lesbiennes heureuses de s'aimer. L'image de leur bonheur pourrait sans doute contribuer à faire changer ce portrait.

### 5- [...] doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse.

Voici la réaction de **Sylvie** : «Le respect oui, c'est bien le moins. Mais on n'est pas malade, donc pas besoin de cette compassion. Ce texte pourrait être lu pour n'importe quel baptisé, sans égard à son orientation.» L'abbé Pierre n'est pas d'accord avec le terme «compassion» qui [même s'il signifie] «souffrir avec» peut sembler condescendant<sup>126</sup>.

### 6- On évitera toute marque de discrimination.

Pour **Marie-Pier**, le texte lui-même est discriminant : «L'Église elle-même devient source de préjugés avec de tel discours. L'Église est coupable – et le mot n'est pas fort, de tout ce qu'on vit de discrimination et d'enfer dans la société. Elle nie ce qu'on vit et en plus, elle met les gens en 'état de péché'.»

Dans le même sens, Betty Fairchild et Nancy Hayward pensent que l'attitude traditionnelle qu'a entretenue la chrétienté au cours des siècles face à l'homosexualité rend l'Église en grande partie responsable – pour le moins indirectement – des préjugés et de la discrimination dont souffrent aujourd'hui les homosexuels<sup>127</sup>. L'existence d'injustices s'explique parfois par les valeurs que reflètent ceux qui détiennent le pouvoir. Ils prennent des décisions

---

125. Evelyne Le Garrec, *op. cit.*, note 114, p. 277.

126. Abbé Pierre, *op. cit.*, note 118, p. 22.

127. Betty Fairchild et Nancy Hayward, *op. cit.*, note 115, p. 190.

selon leurs propres critères; leur pouvoir semble imposer leurs propres exigences morales. La Commission de réforme du droit du Canada observe ceci: «La discrimination n'est peut-être pas nécessairement intentionnelle, elle semble plutôt résulter d'une présomption de pouvoir, de richesse<sup>128</sup>».

## 7- [...] unir au sacrifice de la Croix.

**Marie** fait remarquer que ce sont les autorités qui «[...] nous embarquent sur la croix. Est-ce que la volonté de Dieu, c'est d'être malheureuse?»

## 8- Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté.

**Jeanne** se demande d'où vient ce discours: «Le discours me semble avoir deux poids, deux mesures. On dit aux hétéros 'faites des bébés' et aux homos 'soyez chastes'. [...] Dieu nous a donné un corps et je Le rejoins à travers lui. Où est-ce qu'on dit que Dieu appelle les personnes homosexuelles à la chasteté?» Pour **Marie**, les personnes ont d'abord une affectivité à laquelle peut être liée la chasteté. **Sylvie** qualifie d'irréaliste cette affirmation du catéchisme; elle ajoute que les auteurs sont ignorants de la réalité de la vie des personnes: «La chasteté, c'est pour tout le monde... pourquoi la restreindre aux homosexuels? Tout couple qui se respecte a des moments de chasteté. On semble sous-entendre ici, par le mot 'chasteté', les relations sexuelles. C'est contraire à l'incarnation.» [Cette démarcation d'une politique de «chasteté» imposée à un groupe de personnes plus qu'à la population en général sous-entend qu'elles sont dépourvues d'une certaine qualité d'humanité. L'homosexualité semble perçue comme une caractéristique de la personne entière plutôt que comme celle d'un seul de ses traits. La conception de cette différence détermine le genre de traitement réservé à ces personnes<sup>129</sup>.]

---

128. Commission de réforme du droit du Canada, «La présomption d'une différence qualitative chez les personnes souffrant d'un handicap mental», *Protection de la vie: Stérilisation, document de travail 24*, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1980, p. 73.

129. Réflexion des chercheuses inspirée du document cité à la note 125.

## 9- [...] se rapprocher de la perfection chrétienne.

**Jeanne** s'interroge à savoir si la perfection est une exigence demandée encore plus aux personnes homosexuelles.

## 10- Sa genèse psychique reste largement inexpliquée.

**Sylvie** fait remarquer un certain illogisme dans cette explication, de même qu'une façon négative de percevoir la réalité: «[...] si c'était inexpliqué, qu'on ne s'attarde pas à l'expliquer d'une façon qui est subjective. Alors à ce moment-là, je respecterais la dimension inexpliquée comme étant un mystère. [...] à partir du moment où l'on dit que ça reste largement inexpliqué, on tombe automatiquement à la voix négative, avec des mots à connotation négative ou péjorative: dépravation, contraire, fermé à l'acte sexuel [...] alors, en aucun cas dans la suite du texte, on va trouver quelque chose qui ouvre vers le mystère de la personne, qui est positif comme tel.»

## 11- [...] des dépravations graves.

Nos répondantes disent ne pas se sentir ni dépravées, ni désordonnées. **Marie** s'exprime ainsi: «Sans en avoir pris conscience avant mes 20 ans, mon attirance pour les femmes remonte à mon adolescence: je suis comme ça.» Elle ajoute: «Comme si l'hétérosexualité était l'état de vie parfait! Est-ce qu'ils [les auteurs du texte] condamnent l'hétérosexualité, sachant pertinemment qu'il s'y trouve des violeurs, des tueurs et des abuseurs d'enfants? Pourquoi rejeter en bloc une orientation minoritaire?» En avril 1982, l'évêque de Strasbourg n'avait-il pas traité les homosexuels comme étant des «infirmes», du point de vue de la morale catholique<sup>130</sup>? Nous constatons la présomption de «déviance» à un comportement perçu comme non conforme à la norme sociale. Or, la classification de «déviant» implique l'attribution d'un statut inférieur, passible de sanctions par le truchement de mécanismes, offi-

---

130. Evelyne Le Garrec, *op. cit.*, note 114, p. 179.

ciels ou non<sup>131</sup>. En considérant les personnes homosexuelles comme «déviantes», c'est comme si l'on reprenait le langage d'une autre époque où le déviant est un sous-humain, une menace, un objet de pitié, un malade, un objet de ridicule. Ce genre d'étiquetage produit une mise en relief négative et marque l'individu ou le groupe en question en portant atteinte à son statut et à sa valeur sociale, réduisant ses possibilités de mobilité sociale<sup>132</sup>.

## 12- [...] les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés.

Cette expression en a fait sursauter plus d'une! On perçoit la révolte de **Marie**, lorsqu'elle nous partage qu'il lui est impossible de «[...] rester chrétienne dans une Église comme celle-là, qui t'accuse d'être intrinsèquement désordonnée!» En proférant de telles accusations, on ne tient pas compte des données scientifiques ou sociales valables. Par exemple, Suzanne Pharr rapporte que l'*American Psychological Association* a affirmé qu'il n'est pas plus anormal d'être homosexuel que gaucher. Un certain pourcentage de la population est ainsi. On n'est pas plus en santé si on est hétérosexuel et droitier<sup>133</sup>. En 1986, le Vatican disait que le «penchant homosexuel» est un «désordre» objectif. Ce jugement renforce le sentiment d'aliénation de l'Église chez certains catholiques gais et lesbiennes<sup>134</sup>.

## 13- Ils [actes] sont contraires à la loi naturelle.

Voici comment Betty Fairchild et Nancy Hayward comprennent les fondements de l'interprétation de la loi naturelle. Les textes de presque tous les pères de l'Église, au cours des deux premiers siècles après J.-C., étaient imbus des doctrines philosophiques stoïciennes. La «loi naturelle» était un concept central de ces doctrines. On y enseignait que tout acte sexuel n'ayant pas pour but la procréation

---

131. Commentaire inspiré du document de la Commission de réforme du droit du Canada, *op. cit.*, note 125.

132. Commission de réforme du droit du Canada, *op. cit.*, note 125, p. 74.

133. Suzanne Pharr, *op. cit.*, note 37, p. 2.

134. Robert Nugent, *op. cit.*, note 95, p. 158 [Traduction libre].

était un péché contre la nature et contre la raison. Thomas d'Aquin intégra ce point de vue dans sa version de la loi naturelle<sup>135</sup>.

D'après Mary E. Hunt, les normes sur les préférences sexuelles sont ancrées aussi loin que les hypothèses patriarcales qui véhiculent les rôles selon les genres. Il est impensable d'envisager la possibilité de l'amour entre femmes, incluant l'expression génitale, pour la culture chrétienne occidentale. L'homophobie, la lesbophobie et l'hétérosexisme sont les résultats de cette pensée<sup>136</sup>.

Dans son chapitre sur la morale sexuelle de l'Église, Line Chamberland relève que l'expression « contre-nature » renvoie non plus seulement à la finalité intrinsèquement non procréatrice des actes homosexuels, mais à l'inversion des rôles sexuels<sup>137</sup>.

#### 14- Ils ferment l'acte au don de la vie.

**Marie** contribue à sa façon à susciter de la vie : « Le don de la vie c'est merveilleux, mais je pense que même célibataire, j'ai participé au don de la vie car j'ai adoré mes neveux et nièces et les enfants de mes amis. Je pense que j'ai été une tante intéressante pour plusieurs d'entre eux et que j'ai pu aider au travail des parents. » Elle ajoute encore : « [...] l'impôt et les taxes que je paie contribuent comme n'importe quelle personne [entendre hétérosexuelle] à la scolarité des enfants. On ne peut rétrécir le don de la vie à une affaire de sperme. C'est plus que de faire juste un enfant. »

En lisant cela, comme chercheuses, nous nous posons les questions suivantes : que fait-on de la fécondité sociale, littéraire ? Accuse-t-on les couples hétérosexuels qui ne peuvent avoir d'enfant ? On semble oublier que beaucoup de lesbiennes ont eu des enfants provenant d'une union hétérosexuelle, que d'autres ont recours à l'insémination artificielle et que des gais et lesbiennes adoptent des enfants.

---

135. Betty Fairchild et Nancy Hayward, *op. cit.*, note 115, p. 185.

136. Mary E. Hunt, *op. cit.*, note 84, p. 43.

137. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 101.

## Quand les chiffres parlent du silence

«*Le secret crée et perpétue les scandales qu'il est censé prévenir*<sup>138</sup>».

Dans la recherche menée par les auteurs Welzer-Lang, Dutey et Dorais, on prend soin de mentionner que : « Un des pouvoirs de l'homophobie/lesbophobie et de toutes les théories les entourant est de rendre invisible l'existence de ces personnes, l'invisibilité devenant parfois un choix personnel pour éviter le regard et le jugement des autres <sup>139</sup>. »

À la question : **avez-vous le sentiment que l'Église, par son discours, vous impose un silence, vous invisibilise ?**, cinq répondantes ont répondu un oui franc, **Marguerite** a dit non et les quatre autres étaient hésitantes. Nous retrouvons dans le discours de nos répondantes toujours la même constante, le même leitmotiv : silence, silence, silence. Ce silence s'impose particulièrement en milieu de travail. Elles sont constamment sur leur garde, elles ont peur d'être découvertes, elles ont peur de perdre leur emploi. Par sa parole répressive, l'Église impose le silence. Elle a un pouvoir de parole et cette dernière est néfaste. **Marie**, avant de cesser toute pratique religieuse, se sentait muselée par une « élite » qui la réduisait au silence et qui l'empêchait d'exister. Serait-ce moins vrai pour les jeunes d'aujourd'hui qui ont eu moins de contact avec l'institution ? Nous n'avons pas de réponse précise, vu l'échantillonnage restreint de notre recherche.

Parmi les trois plus jeunes participantes, **Marie-Pier** dit : « Ah oui ! Quand je travaillais dans la structure, c'est là que je l'ai plus vécu. L'Église est coupable de tout ce qu'on vit de discrimination, d'enfer dans la société. » Ses parents ont gobé ce discours, ils ne peuvent le dépasser et s'en défaire. Elle poursuit : « Ce serait donner beaucoup de pouvoir à l'Église que de dire qu'elle m'invisibilise. Je sens que ces gens qui parlent ignorent le fond de la réalité. » Et

---

138. Morris West, *Eminence*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 21.

139. Françoise Guillemaut, « Images invisibles : les lesbiennes », dans *La peur de l'autre en soi*, Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *op. cit.*, note 44, p. 234.

à l'autre extrémité, **Léanne** dit n'avoir jamais pris au sérieux le discours de l'Église. Elle s'exprime ainsi : « M'imposer un silence, non. M'invisibiliser, oui. On n'aime pas nous voir et nous entendre. Il y a un inconfort. »

Parmi les répondantes les plus âgées, **Sylvie** se sent partagée : « À la fois oui et non. Oui si en devenant visible, je risque d'être ostracisée par le milieu qui m'emploie. Le choix d'être visible ou invisible m'appartient. Sachant que ma condition est minoritaire et que le contexte n'est pas prêt à me recevoir, je vais me taire. Mais ça ne m'empêche pas de vivre ce que j'ai à vivre. Objectivement oui, ce discours invisibilise les personnes homosexuelles. Subjectivement, je ne me laisse pas empêcher de vivre. Ma visibilité va se faire en dehors de l'institution, qui, au départ, est structurée de façon à m'invisibiliser. » **Marguerite** prolonge : « Elle [l'Église] me distancie d'elle. C'est une méconnaissance qui me rend triste parce qu'elle se prive du bon et du meilleur que ces personnes pourraient apporter. Mais le discours ne va pas m'empêcher d'être ce que je suis. J'y vais de prudence, parce que s'afficher peut mettre plus de barrières que d'ouverture. » **Marie-Andrée** n'accepte pas de se laisser invisibiliser : « Ça m'empêche de vivre une liberté extérieure, c'est vrai ; mais j'ai ma liberté intérieure et je peux devenir créatrice. »

Dans le même sens, le jésuite François Varillon affirme : « L'amour ne peut créer que des créateurs... Dieu, puisqu'Il est amour, n'aurait jamais créé des créatures qui ne seraient pas créatrices<sup>140</sup> » La même idée est reprise dans un article signé par Anne Martin dans le journal *La Presse*, qui, de plus, relève la nécessité de la reconnaissance : « Une personne née libre a non seulement le privilège de créer et d'innover, mais aussi celui d'être reconnue !<sup>141</sup> »

Sur le ton de la boutade, **Héloïse** raconte : « Disons que s'ils le pouvaient, ils nous mettraient tous dans un cachot : aux lions les chrétiens, aux lions les homosexuels ! Plusieurs prêtres et religieuses n'ont pas cette mentalité-là, mais ils sont encarcannés là-dedans et ils se taisent. » Adrienne Rich soulève le problème de l'invisibilité pour les lesbiennes. Elle la qualifie de dangereuse et douloureuse condition. Lorsque quelqu'un en autorité décrit

---

140. François Varillon, *op. cit.*, note 106, p. 150.

141. Anne Martin, « Le français et son féminin », *La Presse*, 4 août 1997.

le monde dont vous ne faites pas partie, cela prend beaucoup de force d'âme mais également une compréhension collective pour résister à ce vide, à cette invisibilité. Et pour devenir visible et pour réclamer que votre expérience soit aussi vraie et naturelle que n'importe quelle autre expérience, « morale et ordinaire » peut vouloir dire devenir vulnérable<sup>142</sup>. « Si je vis dans un monde homophobe et hétérosexiste qui fait de son mieux pour m'isoler de mes pairs et qui m'empêche de savoir ou de reconnaître que mon orientation sexuelle est valide ou même qu'elle existe à l'extérieur de mon esprit et de mon cœur, alors bien sûr, je me sentirai dévalorisé et je n'aurai aucun amour propre. Je croirai que je suis fondamentalement taré, mauvais ou fautif et hélas, j'aurai trop souvent un comportement autodestructeur en m'isolant des gens, en consommant de la drogue et de l'alcool et en me suicidant<sup>143</sup>. »

## Les problèmes vécus par les répondantes

L'incompréhension, la non-reconnaissance des droits, la violence verbale, le stress<sup>144</sup> et le rejet par des membres de la famille seront le lot de plusieurs. Le père Robert Nugent rapporte qu'une personne gaie ou lesbienne, qu'elle ait fait sa sortie ou non, sait comment l'homophobie peut être dommageable, même manifestée de façon subtile. L'entente tacite entre la famille et l'Église a causé préjudice à plusieurs femmes. La conséquence en a été, et est encore pour certaines d'entre elles, le rejet de ce qu'elles sont et vivent. Le fait d'être étiquetée comme « déviante » peut modifier la perception de soi-même et changer les modes de comportement de la personne. Le comportement futur est hypothéqué par l'attitude des autres à son endroit et peut provoquer un enchaînement lourd de conséquences... Les lesbiennes vivent une restriction à leur liberté de comportement sexuel et reproductif qu'on leur impose.

---

142. Adrienne Rich, *op. cit.*, note 82, p. 199 [Traduction libre].

143. Extrait du bulletin *Nouvelles du projet conjoint sur les questions d'ordre juridique et éthique soulevées par le VIH/SIDA*, N° 2 (oct. 1995), p. 6.

144. Robert Nugent, *op. cit.*, note 95, p. 162.

**Marie-Pier**, qui désire avoir un enfant par insémination, déclare : «Le choix peut avoir des répercussions en fonction du fait que je suis homosexuelle ; je ne pense pas vivre la même grossesse qu'une hétérosexuelle. [...] Ma belle-sœur va accoucher dans un mois et je ne pense pas que l'enfant sera accueilli de la même façon que cet autre enfant que je désire.» Elle vit aussi le rejet et la négation de sa situation de la part de ses parents qui ont intégré ce discours. Elle nous confie : «L'Église catholique serait une des institutions les plus marquantes qui a créé cette discrimination ; le fait de nier, de rejeter, de mettre dans un état de péché incroyable.» **Renée** précise que son ex-conjoint est préféré à elle lors des fêtes de famille. Evelyne Le Garrec dit que la répression commence par la négation. Pour elle, il n'y a rien de pire que d'être déclaré inexistant<sup>145</sup>. Nancy Hayward et Betty Fairchild refusent de considérer les préférences sexuelles comme un péché. Elles rappellent que le Christ dénonçait les préjugés sociaux<sup>146</sup>. Plus jeune, **Héloïse** nous a confié que sa mère, influencée par le discours, lui disait des bêtises sur sa condition ; elle ressentait même de la haine envers ce qu'elle était. Adulte et mère d'un enfant, elle a dû se débattre pour faire baptiser sa fille dans l'Église. «C'est une violence que de rendre 10% de la population invisible. Violence grave et manque de respect. Et on nous prône l'accueil inconditionnel...»

D'autres encore vivront des tourments intérieurs, des périodes de dépression. Voici ce qu'Evelyne Le Garrec a remarqué à ce sujet : «Il arrive que la chape de plomb pèse si lourd qu'elle écrase jusqu'à la connaissance même du désir homosexuel qui surgit brutalement après des années, presque toute une vie présentant les apparences de la 'normalité' la plus parfaite. Un déclic se produit soudain [...] comme si la découverte tardive de l'homosexualité entraînait un tel bouleversement de tout l'être qu'il rend impossible la poursuite de la vie antérieure, aussi longue qu'elle ait été<sup>147</sup>.» Le discours culpabilisant favorise des déchirements, des «tiraillements moraux», pour reprendre l'expression de Line

---

145. Evelyne Le Garrec, *op. cit.*, note 114, p. 19.

146. Betty Fairchild et Nancy Hayward, *op. cit.*, note 115, p. 194.

147. Evelyne Le Garrec, *op. cit.*, note 114, p. 29-33.

Chamberland<sup>148</sup>, qui peuvent durer très longtemps et se manifester en bout de ligne par l'apparition d'une maladie tel le cancer, comme ce fut le cas pour l'une des répondantes. À cela s'ajoutent des pensées suicidaires pour certaines.

Suzanne Pharr confirme comment l'homophobie provoque souvent du stress et des problèmes de santé qui, lorsque trop intenses, peuvent conduire au suicide. Cette maladie sociale de l'homophobie véhicule des messages négatifs, de la condamnation et de la violence contre lesquels les gais et lesbiennes ont à lutter toute leur vie pour conserver leur estime de soi<sup>149</sup>. Et justement, certains chercheurs de la revue *Le Médecin du Québec* font un lien entre le cancer du sein et l'homosexualité : «Le cancer du sein touche une femme sur dix ; il pourrait atteindre jusqu'à une femme sur trois chez les femmes homosexuelles.<sup>150</sup>»

Le conjoint d'alors de **Renée** menaçait de parler à son patron. Elle qualifie de «prostitution» le type de relations sexuelles avec son mari durant la dernière période de leur vie commune. C'est une prise de conscience qu'elle a faite pendant l'entrevue : «[...] ça m'a fait vivre de la 'prostitution' même si c'était à l'intérieur d'un mariage légitime, parce que je me sentais coupable et que je voulais essayer de rester dans le droit chemin officiel [...]» Malgré son attirance pour les femmes, **Jeanne** s'est mariée en pensant se «guérir». Illusion bien temporaire... Après la naissance désirée de son enfant (selon elle, c'était la seule façon d'en avoir), elle ressent un mal de vivre, un grand vide intérieur ; sa relation de couple est superficielle. Commencent alors des migraines qui vont durer des années, jusqu'au jour où son conjoint la quitte. Elle peut maintenant nommer son passage par l'hétérosexualité comme une contrainte<sup>151</sup>. Elle précise qu'elle n'était pas elle-même, ni dans la «bonne relation» : «C'est un effet direct du discours de la société influencée par l'Église. Réduite et contenue dans le moule de l'hétérosexualité, on se ment à soi-même et aux autres.»

---

148. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 109.

149. Suzanne Pharr, *op. cit.*, note 37, p. 2.

150. Louise Charest et Patrice Junod, *op. cit.*, note 80, p. 67.

151. Autre exemple de prise de conscience au moment de l'entrevue.

Mise à la porte de sa communauté à cause de son penchant homosexuel, **Marie** niera son être profond pendant des années afin de ne pas perdre l'amitié d'une religieuse. Non seulement elle était obligée d'être invisible mais elle ne pouvait même pas en parler. Silence total. L'Église a été pour elle un lieu d'oppression. Line Chamberland rapporte un cas semblable de contrôle exercé au sein de la communauté religieuse. Les « amitiés particulières » ne sont pas tolérées<sup>152</sup> ».

Le couple Evelyn et James Whitehead parle de la nécessité pour l'adulte homosexuel de passer du rejet de soi à la « disponibilité de soi ». Le silence imposant de l'Église au moment où certains de ses membres tentent ce passage difficile (d'identité et d'acceptation de ce qu'on est) n'est pas à donner en exemple pour savoir comment une communauté doit aider lors de transitions aussi critiques<sup>153</sup>.

Par rapport à l'oppression de l'Église, **Catherine** réagit ainsi : « Même si on ne fait pas trop de cas du discours, cela a une influence parce qu'on ressent le rejet ; on n'a pas droit au mariage, ni à la communion, ni de raconter son histoire de vie comme les autres dans l'Église. Ça devient de l'auto-répression. » Elle nous parle aussi du bout des lèvres de l'inhibition de sa libido avec sa conjointe actuelle : « Il y a des messages qui entrent en toi et dont tu ne peux te libérer malgré ta volonté. »

Comme on le verra dans le dernier volet sur les stratégies de survie, cinq femmes devront ou choisiront de suivre une thérapie car elles n'étaient plus capables d'agir, prises dans l'immobilisme du silence et de l'invisibilité. Le discours les contraint à se cacher parce qu'elles risquent d'être bannies si leur orientation sexuelle est connue ; on fait savoir qu'il est préférable de ne pas en parler. **Sylvie** constate qu'elle a développé une force combative : « Ça m'a rendue vigilante... ça, c'est positif ! Maux de tête et symptômes physiques m'ont obligée à prendre des moyens pour ne pas me faire avoir par le système. Le système contraint à la souffrance. »

Dans son enfance, des problèmes de santé majeurs ont été le lot de **Marie-Andrée** ; elle ajoute avoir vécu de l'incompréhension : « Je ne parlais pas, je gardais ça en dedans de moi. Famille homophobe,

---

152. Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 116.

153. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *op. cit.*, note 83, p. 134-135.

pensée suicidaire, drogue, alcool, dépression. Je n'avais pas d'endroit où me dire.»

Dans une étude médicale, on relève justement l'alcool, la drogue, la dépression et le suicide comme problèmes importants chez les lesbiennes<sup>154</sup>. Si on relève autant de problèmes de santé vécus par ces femmes, cela n'est pas un hasard. Meredith B. McGuire, professeure de sociologie et d'anthropologie au Texas, a mené une étude sur la relation intitulée *Religion, Santé et Maladie* dans laquelle elle fait le lien concernant les institutions religieuses, judiciaires et médicales comme ayant été d'importants agents de pression sociale, en essayant de maintenir le comportement des personnes dans ses normes<sup>155</sup>. «L'impact du stress sur l'organisme passe par la signification que l'individu attache à l'événement stressant. [...] Le soutien socio-affectif offert par une famille, un groupe religieux ou d'autres réseaux de relations personnelles pourrait ne pas être simplement quelque chose de marginal, mais devenir au contraire un élément central du processus de guérison. [...] Beaucoup trop souvent, en effet, la réponse médicale et religieuse a été celle de la pression sociale, supprimant la contestation et en minimisant l'impact<sup>156</sup>.» Ni **Léanne**, ni **Héloïse** ne relient de problèmes physiques ou de santé au discours véhiculé par la religion. **Léanne** qualifie même de «pas sérieux» le discours de l'Église.

Adrienne Rich mentionne le fait que les lesbiennes sont encore forcées, à des niveaux différents, de supporter les modifications de comportements à leur égard lorsque c'est connu. Certaines sont encore bannies de leur famille, rejetées de leur communauté religieuse; d'autres encore doivent taire leur situation pour obtenir un emploi ou le conserver<sup>157</sup>. Parmi nos répondantes, **Marie** a fini par être expulsée de sa communauté tandis qu'au moins trois personnes ont vécu clairement du rejet par des membres de leur famille, dont une au profit de l'ex-conjoint. Au sujet des pensées suicidaires, *Dossier Santé* rapporte : «Le profond malaise existentiel et social

154. Louise Charest et Patrice Junod, *op. cit.*, note 83, p. 69.

155. Voir également trois chapitres à ce sujet : Line Chamberland, *op. cit.*, note 55, p. 69-142.

156. Meredith B. McGuire, «Relation, Santé et Maladie», *Concilium*, N° 234 (1991), Paris, Beauchesne, p. 109-122.

157. Adrienne Rich, *op. cit.*, note 82, p. 198.

est confirmé par le fait que l'on trouve une plus grande tendance suicidaire dans cette population. 6% ont tenté de se tuer pour des raisons directement liées à leur homosexualité et 22% y ont pour le moins pensé<sup>158</sup>. » Ainsi, quatre personnes dans nos entretiens ont dit avoir eu des pensées suicidaires. Le pourcentage que l'on retrouve dans la revue se trouve confirmé. Les conséquences dévastatrices des politiques du catholicisme sur la vie de ces femmes se doivent sans doute être rendues publiques.

## Les mécanismes de survie des répondantes

Pour quelques-unes, il importait d'identifier les sources de stress pour ensuite prendre des moyens pour les éliminer. Comme le dit la poète Audre Lorde, si le silence demeure en vous, il vous gruge petit à petit ; alors que s'il se transforme en actes et en paroles, il favorise l'auto-révélation<sup>159</sup>. La communication avec le soutien de la conjointe est un support important. Au moins quatre répondantes ont dit clairement avoir eu à prendre une distance face à l'Église et l'institution. Pour plusieurs, se retirer semble une sage et saine décision. Betty Fairchild et Nancy Hayward rapportent qu'il est fréquent que des gais et des lesbiennes de toutes confessions perdent leur foi, soit parce qu'ils « se sentent indignes, rejetés ou les deux<sup>160</sup> ».

Les groupes d'amiEs comme réseaux d'appui rencontrent la faveur de plusieurs répondantes. Cela permet de faire des échanges sur leurs réalités et leurs difficultés. On y trouve le support nécessaire pour tout partage. C'est également une façon d'accéder à plus d'acceptation.

La thérapie individuelle a été une démarche privilégiée pour cinq répondantes sur dix. Une répondante mentionne que ses maux physiques ont alors disparu. Elle a vu dans sa thérapie l'obligation d'aller chercher des moyens pour se relancer, se vivifier, se retrouver ou garder sa santé physique, mentale et relationnelle. **Marie-Andrée** nous dit : « Dans la thérapie, c'est une prise de décision ; se

---

158. *Dossier Santé*, *op. cit.*, note 79, p. 73.

159. Audre Lorde, *Sister Outsider*, Freedom, Calif., Crossing Press, 1984, p. 42.

160. Betty Fairchild et Nancy Hayward, *op. cit.*, note 115, p. 191.

donner la chance de vivre, de se tromper dans les réflexions comme les agirs, dépasser le 'plaire-déplaire' pour en arriver à vivre de façon concrète. » Elles ont appris à séparer ce qui leur revient de ce qui appartient aux autres. Ces moyens divers peuvent se traduire par « réagir au lieu de subir », comme le dit **Sylvie**.

Les répondantes nous ont parlé également de l'importance de s'engager dans des réseaux d'amiEs croyantEs ou dans des groupes de militants gais et lesbiennes ; elles ont ainsi réussi à briser leur isolement. C'est ce que Mary E. Hunt nous rapporte, en disant que des lesbiennes catholiques impliquées socialement se disent « être Église » tout en constatant que la hiérarchie institutionnelle a trahi la tradition de recherche de justice, laquelle est au centre de la vie catholique<sup>161</sup>. **Léanne** a développé des moyens de défense naturelle, hérités de ses parents ; elle essaie de ne pas provoquer de mauvaises situations ou de se jeter dans la gueule du loup. **Héloïse** ajoute qu'elle n'accepte pas de se faire juger sur sa sexualité et qu'elle n'a pas à se justifier d'aimer une autre femme.

Après le passage<sup>162</sup> intérieur, soit celui de l'acceptation de son orientation sexuelle, le passage social se vit à l'intérieur de groupes spécifiques ou restreints d'amiEs, la plupart lesbiennes ou homosexuels. Ce soutien aide la personne à développer sa maturité. L'acceptation de soi et l'amour donnent l'audace de se révéler à des amiEs.

À la suite d'une maladie grave ou même de symptômes de maladie, nos répondantes décident de consulter. Selon elles, les troubles ne proviennent non pas de leur lesbianisme mais bien du rejet intégré que leur a transmis la société, et même de l'Église. Selon le couple Evelyn et James Whitehead, les lesbiennes doivent apprendre à s'accepter afin de mener une vie épanouissante<sup>163</sup>. Une autre décision saine et mature est celle d'intégrer à la fois religion et sexualité, en respect avec les valeurs authentiques dans leur vie. Barbara Zanotti s'associe à l'expérience d'autres lesbiennes qui se sentent étrangères dans un monde catholique et en retirent des traits positifs et négatifs. Les conséquences négatives enregistrées vont

---

161. Barbara Zanotti, *op. cit.*, note 105, p. 13.

162. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *op. cit.*, note 83, p. 136.

163. *Loc. cit.*

du silence au rejet de la part d'êtres chers. Elles développent des habiletés de survie qui offrent des résultats surprenants ; ainsi, elles deviennent capables de voir de façon claire la structure oppressive du patriarcat et, n'étant plus à l'intérieur de cette société, elles deviennent libres de se créer elles-mêmes<sup>164</sup>.

En terminant nos entrevues, nous proposons aux répondantes d'émettre un souhait pour l'avenir. On sent beaucoup d'espérance et le désir de travailler à faire disparaître les préjugés pour un mieux-être et la reconnaissance de la vie des lesbiennes en faisant exploser les murs du silence. Leur participation à cette recherche est pour nous une démarche en ce sens.

Comme le suggère ces agentes de pastorales, on détecte à travers ces paroles le besoin d'une théologie et d'une anthropologie repensées pour nos temps modernes : « Que l'Église surmonte sa peur de parler des vrais problèmes, dépasse son hésitation à se compromettre dans les dossiers chauds concernant, la plupart du temps, la sexualité ou la place des femmes<sup>165</sup>. »

Globalement, comme le mentionne Jacques Beausoleil, les sociétés dirigées et façonnées par les hommes ont nié les femmes et leurs droits comme êtres humains<sup>166</sup>. Pour leur part, Evelyn et James Whitehead soulèvent l'importance du défi pour les communautés chrétiennes de reconnaître les perspectives et les dons religieux que pourraient apporter les gais et les lesbiennes<sup>167</sup>.

Enfin, pour la poète Audre Lorde, les mots des femmes sont pleurés pour être entendues. Ça devient donc une responsabilité collective que d'en favoriser l'expression, de les partager et d'en voir la pertinence dans nos vies<sup>168</sup>.

Pour nous, il semble urgent que les femmes, incluant les lesbiennes, trouvent leur place qui nous semble légitime.

---

164. Barbara Zanotti, *op. cit.*, note 105, p. 16.

165. Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *op. cit.*, note 47, p. 130.

166. *Pleins feux sur le partenariat en Église – Actes du symposium*, *op. cit.*, note 43, p. 36.

167. Evelyn E. Whitehead et James D. Whitehead, *op. cit.*, note 83, p. 137.

168. Audre Lorde, *op. cit.*, note 156, p. 43.

## *Conclusion générale*

La recherche effectuée avec ce groupe restreint de femmes nous permet de dégager, à partir de leurs expériences, certaines conséquences que l'on a retrouvées également chez les auteurEs de différentes disciplines telles la théologie, le droit, la sociologie et la psychologie. Notre hypothèse de départ confirme que le discours officiel du Vatican manifeste non seulement une ignorance sur une réalité qu'il reconnaît « inexplicable », mais se permet aussi d'en dénoncer les manifestations physiques, soit l'expression sexuelle. Cette condamnation entraîne le silence des femmes. L'invisibilité qui en découle est une forme de violence institutionnelle. Nous en avons vu les répercussions sur la santé physique, psychologique, familiale, sociale et spirituelle des répondantes.

Par extrapolation des réponses obtenues, nous pouvons déduire qu'il reste beaucoup de questions et de défis lancés aux lesbiennes catholiques avec les paramètres de cette tradition chrétienne. De nouvelles questions égalent de nouvelles applications à un système prescriptif traditionnel dépassé et détaché de la réalité et à de vieux principes de morale erronés incluant l'homosexualité. C'est la méconnaissance qui entraîne le refus.

On ne veut pas s'arrêter à une dénonciation d'une suite pernicieuse de pratiques douteuses, ni à de discours mystificateur. Cette recherche nous met en face de nos responsabilités et nous oblige d'abord à réfléchir.

L'Église ne pourra bafouer longtemps les opinions de nombreuses personnes qui se retrouvent en son sein et qui sont des croyantEs sincères. Les principaux éléments de controverse, comme nous l'avons vu, revêtent un caractère plutôt moral que

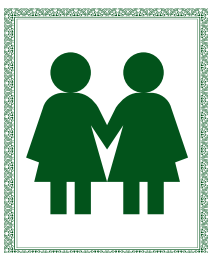
scientifique. L'appui de plus en plus favorable de la société parviendra-t-il à réveiller le processus du progrès en Église sur ces questions qu'elle juge par un discours dépassé?

Nous croyons fermement que les femmes ont la possibilité d'influer sur le devenir de l'Église. En tant que membres de la communauté, elles ont et auront un rôle crucial à jouer en partageant leur point de vue sur la sexualité à partir de leurs expériences de vie. Loin d'attendre de la pitié ou de la tolérance à leur endroit, c'est plutôt l'accueil qu'elles espèrent comme membres à part entière de la communauté des croyantEs.

Malgré l'anathème qui pèse encore au-dessus de la tête des lesbiennes en Église, les démarches réalisées dans leur vie contribuent sans doute à bâtir la qualité de vie dans l'Église pour l'avenir. Un travail énorme reste à faire dans la réalisation d'une théologie pastorale pour la compréhension de l'homosexualité.

Nous avons trouvé des pistes d'espérance exprimées dans une «parole autre», élaborée par des évêques, des théologiennes et des agentes de pastorale qui considèrent le lesbianisme comme étant une façon autre d'aimer, et qui n'ont pas peur de remettre en question l'attitude trop rigide et peu réaliste de la morale chrétienne. Pour nous, il semble urgent que les femmes, incluant les lesbiennes, trouvent leur place qui leur semble légitime dans la société, en particulier dans l'Église. Nous espérons que ce travail donnera le goût à d'autres de poursuivre la recherche sur cette problématique dans l'avenir. L'Église a besoin d'entendre des manifestations telles que celles-ci. Peut-être alors trouverons-nous ensemble des moyens qui donnent le goût d'oser des actions et des changements.

# Témoignages des 10 femmes en 7 tableaux



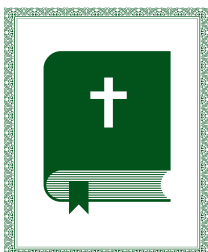
1. Description de la relation amoureuse



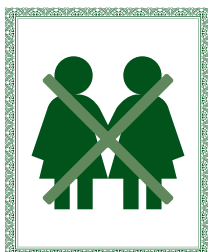
2. Lien entre ÉGLISE et SOCIÉTÉ



3. Regard de Dieu vs leur lesbianisme



4. Réactions à la lecture du texte du Catéchisme



5. Silence imposé et invisibilité



6. Problèmes vécus



7. Stratégies de survie et souhaits



## Tableau 1

### > Description de la relation amoureuse

<b>Catherine</b>	Une relation affective et de couple ; une bonne communication.
<b>Héloïse</b>	Elle est calme, sereine, complète, sécurisante.
<b>Jeanne</b>	Une relation de couple très satisfaisante.
<b>Léanne</b>	Elle est harmonieuse, claire, honnête, d'égale à égale.
<b>Marguerite</b>	Elle est faite de tendresse, d'affection, de partage, d'apprentissage de soi.
<b>Marie</b>	Une relation faite au quotidien, un peu fusionnelle, calme et douce.
<b>Marie-Andrée</b>	Elle se bâtit au fil des jours ; relation de confiance, de respect, très unique.
<b>Marie-Pier</b>	Une relation amoureuse dans le respect de chacune.
<b>Renée</b>	Elle est épanouissante et complète : cœur, âme et corps.
<b>Sylvie</b>	On y retrouve de la mutualité, de la justesse d'âme, de corps et d'esprit.



## Tableau 2

### > Lien entre ÉGLISE et SOCIÉTÉ

<b>Catherine</b>	Le message de la société est lié à celui de l'Église.
<b>Héloïse</b>	L'Église soulève et entretient des préjugés ; elle garde une mainmise sur le monde ; elle a de l'influence sur ses parents.
<b>Jeanne</b>	Le discours de l'Église a influencé la société ; attitude présentée comme déviante.
<b>Léanne</b>	L'incompréhension de l'Église a joué sur la société donc incompréhension des deux.
<b>Marguerite</b>	L'Église fait partie de notre monde ; les valeurs chrétiennes et morales sont scindées.
<b>Marie</b>	Le langage de l'Église a un impact social.
<b>Marie-Andrée</b>	L'Église véhicule certaines pensées peu avancées qu'on fait porter à tous ; son discours homophobe est transmis à la famille.
<b>Marie-Pier</b>	L'Église est source de préjugés en société et coupable de discrimination et d'enfer.
<b>Renée</b>	Le discours de l'Église influence le discours social ; la famille est influencée.
<b>Sylvie</b>	Le discours de l'Église rajoute à celui déjà difficile de la société.



### Tableau 3

#### > Perception du regard de Dieu versus leur lesbianisme

<b>Catherine</b>	Le message véhiculé est écrit par des hommes et non par Dieu.
<b>Héloïse</b>	Dieu veut qu'on soit bien dans ce qu'on vit ; Il veut notre amour et notre bonheur.
<b>Jeanne</b>	Il veut mon bien ; Il m'a créée avec un corps qui me porte vers Lui.
<b>Léanne</b>	Dieu a voulu me parler comme ça ; Il savait me rejoindre de cette façon-là.
<b>Marguerite</b>	Dieu ne peut pas être contre ce qu'il a créé ; Il ne renie pas ce qu'il a fait.
<b>Marie</b>	Mon projet de vie est dans sa Vie à Lui et n'est pas en dehors de sa vue ; Dieu y est présent.
<b>Marie-Andrée</b>	Dieu me veut comme je suis ; Il m'aime comme je suis.
<b>Marie-Pier</b>	Le message du catéchisme et Dieu, c'est deux affaires différentes.
<b>Renée</b>	L'amour que je vis vient probablement de Dieu.
<b>Sylvie</b>	Dieu m'attendait et m'attend là-dedans.



## Tableau 4

### > Réactions à la lecture du texte du catéchisme

<b>Catherine</b>	Elle tient un discours irréaliste et en dehors de ce qui est humain ; elle porte un jugement.
<b>Héloïse</b>	C'est ridicule et aberrant ; ce message est contradictoire à celui du Christ qui nous donne la « liberté » d'aimer.
<b>Jeanne</b>	Ne se sent ni désordonnée, ni tordue ; ce discours est loin de la réalité. Pourquoi les homosexuels-les devraient-ils être « chastes » ?
<b>Léanne</b>	Révèle de l'incompréhension face à la complémentarité ; pas une épreuve : épanouissant.
<b>Marguerite</b>	On détecte une méconnaissance totale de cette réalité. Une « épreuve » ? Pour qui ? Le choix de la chasteté est pour tous.
<b>Marie</b>	C'est une épreuve que de lire ce texte discriminant. Appel à la chasteté voulu de Dieu ? L'Église est plus sévère envers les homosexuels qu'envers les violeurs.
<b>Marie-Andrée</b>	« Un nombre non négligeable » : enlève ces personnes et l'Église se vide.
<b>Marie-Pier</b>	C'est une aberration ; c'est écrit par des personnes qui ne savent pas de quoi elles parlent.
<b>Renée</b>	Témoignage de l'ignorance ; une méconnaissance profonde de la réalité. La fécondité peut être autre que celle des hétéros. On n'a pas besoin de compassion. Il y a une complémentarité possible entre deux personnes de même sexe.
<b>Sylvie</b>	On essaie « d'expliquer » un phénomène qu'on dit « inexplicable » ; le texte est négatif et ignorant ; il révèle de la peur devant l'inconnu ; la réalité est perçue comme superficielle ; on y parle « d'épreuve » en « ignorant » ce qui s'y trouve de beau et de bon.



## Tableau 5

### > Silence imposé et invisibilité

<b>Catherine</b>	Certainement oui.
<b>Héloïse</b>	Ma mère qui était influencée me disait : « T'es pas catholique ».
<b>Jeanne</b>	L'Église a un pouvoir de parole qui influence la société et cette parole est répressive.
<b>Léanne</b>	M'impose un silence : non ; m'invisibilise : oui. On aime mieux ne pas savoir.
<b>Marguerite</b>	Non, plus maintenant ; le discours ne peut empêcher d'être ce que je suis.
<b>Marie</b>	C'est un discours de « l'élite » qui fait que tu n'existes pas et incite à jouer à la comédie.
<b>Marie-Andrée</b>	Oui et non ; le discours de l'Église brime la liberté extérieure mais pas intérieure.
<b>Marie-Pier</b>	En Église, il faut être cachée énormément, surtout si on travaille pour elle.
<b>Renée</b>	Je ne peux parler de ce qui est important pour moi ; j'ai développé un réflexe de « filtrage ».
<b>Sylvie</b>	Oui et non ; c'est lui donner du « pouvoir » ; l'Église est différente des « gens ».



## Tableau 6

### > Problèmes vécus

<b>Catherine</b>	Influence sur l'inconscient. Elle doit suivre une thérapie. Stress et inhibition de sa libido.
<b>Héloïse</b>	Se sent rejetée. Boisson, stress et pensées suicidaires. Malheureuse à cause des dires et du discours repris par ses parents.
<b>Jeanne</b>	Contrainte à l'hétérosexualité, elle essaie de se « guérir » en se mariant avec un homme : détour dans son cheminement, maux de tête persistants, grand vide.
<b>Léanne</b>	Éprouve de la difficulté à s'assumer au grand jour.
<b>Marguerite</b>	Crainte du monde extérieur, incompréhension, rejet, dépression, irritation par ce discours.
<b>Marie</b>	Mise à la porte de sa communauté à cause de son « penchant homosexuel », elle garde le silence pendant plus de 20 ans pour rester proche d'une femme de cette communauté. Penchant suicidaire depuis l'adolescence.
<b>Marie-Andrée</b>	Problèmes de santé majeurs : alcool, dépression et pensées suicidaires.
<b>Marie-Pier</b>	Vit le rejet de ses parents influencés par le discours. On nie sa conjointe.
<b>Renée</b>	Déchirements, dépression et pensées suicidaires. Elle a développé un cancer à cause du discours culpabilisant. La peur lui fait vivre une forme de « prostitution » avec son ex-conjoint.
<b>Sylvie</b>	Maux de tête graves. On la considère comme « célibataire »



## Tableau 7

### > Stratégies de survie et souhaits

<b>Catherine</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Thérapie et rencontre avec d'autres lesbiennes. <b>Souhait :</b> Travailler à faire disparaître les préjugés.
<b>Héloïse</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Cesser d'aller à l'église et d'entendre son discours. <b>Souhait :</b> Que chacune acquiert la liberté d'être heureux-se sans avoir à se justifier.
<b>Jeanne</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Pistes de réflexion dans un cours de théologie. <b>Souhait :</b> Faire exploser les murs du silence.
<b>Léanne</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Défense naturelle héritée de ses parents. <b>Souhait :</b> Que les carcans qui l'emprisonne cassent.
<b>Marguerite</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Psychothérapie individuelle, sessions de groupe, soutien de sa famille. <b>Souhait :</b> Travailler pour que la lumière soit.
<b>Marie</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Prise de parole avec une femme avec qui elle tombe en amour, éloignement de l'Église. <b>Souhait :</b> Cesser ce discours réducteur.
<b>Marie-Andrée</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Thérapie globale, vit de façon concrète sa relation. <b>Souhait :</b> Être créatif-ve au bonheur des autres.
<b>Marie-Pier</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Bon réseau d'appui, prend ce qui lui appartient et laisse aux autres ce qui leur revient. <b>Souhait :</b> Être supportée dans son projet d'avoir un enfant par insémination.
<b>Renée</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Thérapie, écriture et lectures identifiant ses sources de stress pour les éliminer, se respecte davantage, soutien de sa conjointe, réseau d'amis-es. <b>Souhait :</b> Que l'Église favorise la reconnaissance et s'intéresse à ce que l'on vit.
<b>Sylvie</b>	<b>Stratégies de survie :</b> Étudier à l'extérieur, thérapie, se créer un réseau d'amis-es homos, n'attend pas de reconnaissance de l'extérieur. <b>Souhait :</b> Il y a toujours de l'avenir ; le dernier mot n'est jamais dit !

## ANNEXE I

### Chronique de Jocelyn Girard à Orlando, la lettre tue pour vrai

Mercredi, 15 juin 2016 – 10:49



Les trois religions monothéistes ont en commun de faire reposer leurs positions dogmatiques et morales sur des écrits considérés comme « saints ». Si l'on se pose en croyant ou croyante face aux Écritures de sa propre religion avec la conviction qu'elles doivent être prises « à la lettre » et ne peuvent aucunement être interprétées en fonction de l'évolution des connaissances et de l'esprit humain, il devient alors impossible de réfléchir et de discerner sur des choix éthiques propres à notre époque. Il n'y aurait plus qu'à suivre les prescriptions qui y sont édictées, même si le contexte de leur élaboration ne tient pas compte de la réalité actuelle.

Prenons le cas d'Omar Mateen, le tueur d'Orlando.

On sait qu'il fréquentait la boîte de nuit gaie où il a tué 49 personnes. Au-delà des spéculations sur son orientation sexuelle, on sait également qu'il était issu d'une famille de culture afghane et musulmane où l'homosexualité – en droite ligne avec une certaine lecture coranique – est condamnée. Alors, comment aurait-il pu assumer cet aspect de sa vie sans devoir renoncer à sa religion, à sa culture, à sa famille ?

Nous parlons ici d'un musulman, mais on trouvera d'autres exemples aussi frappants dans la Torah pour les juifs et la Bible des chrétiens. Une lecture littérale (mais quand même sélective) fera toujours aboutir à la conclusion que les actes homosexuels font horreur à Dieu, que celui-ci les condamne fortement et qu'il prévoit

les sanctionner par la mort. De là à ce qu'un croyant fanatisé se sente poussé à se faire lui-même le justicier de Dieu et à accomplir la sanction prévue, il n'y a qu'un pas que plusieurs ont franchi.

## **Comment lire les Écritures ?**

Ce qui cloche ici, si on peut le dire ainsi, c'est le rapport au texte qui est témoin d'une expérience croyante, la plupart du temps historique, c'est-à-dire contextualisée. Est-ce qu'une position dogmatique fondée sur une lecture fondamentaliste du texte peut encore être justifiée ? Après tout, même saint Paul écrivait : « La loi écrite mène à la mort, mais l'Esprit mène à la vie » (2 Corinthiens 3,6). Ce qui fit dire à Benoît XVI (oui, lui), que Paul avait découvert que « l'Esprit qui rend libre possède un nom et donc que la liberté a une mesure intérieure ». Une lecture « catholique » de la Bible devient un acte de liberté par rapport à « la lettre », non pas pour la réfuter ou la nier, mais plus encore pour l'interpréter dans la seule lumière du Christ.

De façon générale, les chrétiens ont fait ce travail de se réapproprier leurs Écritures et leur Tradition à la lumière de ces enseignements. Les juifs également ont eu leurs occasions de prendre une distance face au texte, permettant parfois des interprétations très libérales, voire même athées. Quant aux musulmans, on voit poindre des postures théologiques capables d'articuler la vie moderne avec l'esprit du Coran. Mais la tendance est plutôt au salafisme et à ses dérivés qui font une lecture littérale et politico-juridique menant parfois à une radicalisation militante.

Si, individuellement, les croyants dans leur vaste majorité sont capables de vivre sereinement un certain décalage entre leur propre vie et les commandements de leur religion respective, ce n'est pas le cas pour d'autres qui, se croyant « purs » et chargés de faire le ménage, en viennent à estimer que le mal dans le monde vient essentiellement du péché des autres et qu'il faut donc l'éradiquer en leur imposant leur religion ou en souhaitant leur élimination...

Pourtant, le Dieu miséricordieux auquel se réfèrent les trois religions du Livre, c'est aussi celui qui murmure à l'oreille de chacun : « Si ton cœur te condamne, Dieu est plus grand que ton cœur. »

(1 Jean 3,20). S'il fallait suivre «à la lettre» les Écritures, peut-être faudrait-il d'abord commencer par ce passage. Il n'est pas impossible que la société civile et la majorité de nos concitoyens aient mieux compris le cœur de Dieu que les religions sur cette question sensible.

Jocelyn Girard,  
*Présence, information religieuse*

## ANNEXE II

### **Que penser des arguments scripturaires qui fondent la position officielle de l'Église sur l'homosexualité ?** par Hervé Tremblay, o.p.

Le catéchisme de l'Église catholique parle de l'homosexualité aux numéros 2357-2359. Le passage qui intéresse notre propos se trouve au numéro 2357: «S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves (Gn 19,1-29; Rm 1,24-27; 1 Co 6,10; 1 Tm 1,10), la Tradition a toujours déclaré que les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés. Ils sont contraires à la loi naturelle.»

#### **1- Les textes bibliques invoqués<sup>169</sup>**

Les citations scripturaires dans la note 1 du numéro 2357 peuvent être classées en trois catégories.

**1.1 Les récits.** Il s'agit de Gn 19, la destruction de Sodome. Après que Lot eût accueilli les visiteurs chez lui, on lit au verset 5: «Ils appelèrent Lot et lui dirent: Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit? Amène-les-nous pour que nous les connaissions». Alors Lot, voulant respecter la tradition sacrée de l'hospitalité, leur propose ses deux filles qui sont vierges (v. 8). On pourrait aussi ajouter un épisode semblable, que le catéchisme ne cite pas, qui se trouve en Jg 19, le crime de Gibéa. Un vieillard accueille chez lui un lévite et sa concubine. On lit aux versets 22-23: «Pendant qu'ils se réconfortaient, voici que des gens de la ville, des vauriens, s'attroupèrent autour de la maison et, frappant à la porte à coups redoublés, ils dirent au vieillard, maître de la maison: Fais sortir l'homme qui est venu chez toi, que nous le connaissions. Alors le maître de la maison sortit vers eux et leur dit: Non, mes frères, je vous en prie, ne soyez pas des criminels. Après que cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas

---

<sup>169</sup>. La bibliographie de cette annexe se trouve à la fin de cet ouvrage.

cette infamie». Plus loin, le vieillard propose de leur donner sa fille qui est vierge (v.24), mais ils refusent et le lévite leur donne sa concubine, dont ils abusent toute la nuit (v. 25).

Ces récits montrent deux choses. D'abord, la basse condition morale des hommes qui viennent briser la loi de l'hospitalité pour demander des amants; ensuite, la claire réprobation du narrateur. Le contexte général de Gn 18,19 parle d'un grand péché des habitants de Sodome (Gn 18,20). Ce n'est que quelques versets plus loin que le lecteur apprend quel est un de ces grands péchés des «Sodomites» (19,5 déjà cité). La conséquence de ce péché est claire: «Nous allons en effet détruire ce lieu» (19,13). Quant au texte du livre des Juges, il faut noter en 19,22 l'emploi des mots «vaurien (lit. fils de Bélial)» (cf. Dt 13,14; 1 S 2,12; 10,27; 1 R 21,10), et en 19,23 «être criminel» et «infamie (lit. folie)». On ne saurait être plus clair. Il faut encore noter que les hommes en question dans les deux textes sont plus bisexuels qu'homosexuels. Ce sont des vauriens qui veulent avoir du bon temps, soit avec les nouveaux venus, soit, si cela n'est pas possible, avec la nouvelle venue (Jb 19,25). Les deux hôtes l'avaient bien compris, eux qui avaient proposé en échange des hommes de livrer leurs filles encore vierges.

**1.2 Les listes de péchés.** Les passages des premières lettres aux Corinthiens et à Timothée sont des listes de péchés. Le problème avec ce genre de texte, c'est qu'il est parfois difficile de préciser le sens des mots employés qui sont souvent plus ou moins synonymes. On n'a qu'à comparer différentes traductions françaises :

1 Co 6 BIBLE DE JÉRUSALEM

(v.9) Ne vous y trompez pas! Ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni gens de mœurs infâmes, (v. 10) ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes, insulteurs ou rapaces, n'hériteront du royaume de Dieu.

1 Co 6 TOB

(v.9) Ne vous y trompez pas! Ni les débauchés, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les pédérastes, (v.10) ni les

voleurs, ni les accapareurs, ni les ivrognes, ni les calomniateurs ni les filous n'hériteront du Royaume de Dieu.

1 Co 6 OSTY

(v. 9) Ne vous égarez pas ! Ni fornicateurs, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni sodomites, (v. 10) ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes, insulteurs ou rapaces, n'hériteront du Royaume de Dieu.

1 Tm 1 BIBLE DE JÉRUSALEM

(v. 8) Certes, nous le savons, la Loi est bonne, si on en fait un usage légitime, (v. 9) en sachant bien qu'elle n'a pas été instituée pour le juste, mais pour les insoumis et les rebelles, les impies et les pécheurs, les sacrilèges et les profanateurs, les parricides et les matricides, les assassins, (v. 10) les impudiques, les homosexuels, les trafiquants d'hommes, les menteurs, les parjures et pour tout ce qui s'oppose à la saine doctrine.

1 Tm 1 TOB

(v. 8) La loi, nous le savons en effet, est bonne, dans la mesure où on la prend comme loi. (v. 9) En effet, comprenons bien ceci : la loi n'est pas là pour le juste, mais pour les gens insoumis et rebelles, impies et pécheurs, sacrilèges et profanateurs, parricides et matricides, meurtriers, (v. 10) débauchés, pédérastes, marchands d'esclaves, menteurs, parjures, et pour tous ceux qui s'opposent à la saine doctrine.

1 Tm 1 OSTY

(v. 8) Nous savons que la Loi est bonne, si l'on en fait un usage légitime, (v. 9) et en sachant que la Loi n'est pas là pour le juste, mais pour les sans-loi et les insoumis, les impies et les pécheurs, les sacrilèges et les profanateurs, les parricides et les matricides, les assassins, (v. 10) les fornicateurs, les sodomites, les marchands d'hommes, les menteurs, les parjures et tout ce qui s'oppose à la sainte doctrine.

Le mot qui nous intéresse est en grec, dans les deux cas, *arsenokoitès*, ou qui est formé de deux mots grecs : *arsenos* qui signifie « mâle » souvent en relation avec « femme » (cf. dans le Nouveau Testament Mt 19,4 ; Mc 10,6 ; Lc 2,23 ; Ga 3,28 ; Ap 12,5.13) et *koitè* au sens de « lit, couche » (cf. Lc 11,7), souvent avec une connotation sexuelle (Rm 9,10 ; 13,13 ; Hé 13,4). La signification du mot est évidente : « coucher, c'est-à-dire avoir des relations sexuelles, avec des mâles ». Dans le Nouveau Testament, ce sont les deux seuls emplois du mot qui ne se rencontre pas dans la Septante. Comme les lois morales sont toujours, à l'époque, faites du point de vue des hommes, il est évident qu'il s'agit ici d'hommes avec des hommes, et certainement pas de femmes avec des hommes ; on n'aurait pas forgé un mot nouveau pour désigner ce qui était la norme. D'après ce que nous venons de dire, on remarque immédiatement combien les différents mots utilisés en traduction ne reflètent pas vraiment le sens du mot grec et la terminologie utilisée aujourd'hui. Si « pédéraste » ne convient pas vraiment parce qu'il désigne une autre réalité et devrait être évité, le mot « homosexuel » est le plus neutre et le plus juste, tandis que « sodomite » comporte une certaine charge péjorative qui pourrait convenir au contexte nettement réprobateur. En effet, le contexte invite à ne pas traduire par des mots qui pourraient paraître favorables à l'homosexualité, comme « gay » par exemple.

**1.3** L'argumentation de la lettre aux Romains sur la dégradation morale du monde. Même si le plan de la lettre aux Romains n'est pas toujours clair, on s'entend généralement à considérer que saint Paul commence sa lettre en démontrant que tous les hommes, juifs ou païens, sont pécheurs et encourent la colère de Dieu (1,18-3,20). Donc tous les hommes ont besoin de la justification apportée par le Christ (3,21-4,25) puis de la sanctification (5-8). La première partie (1,18-3,20) se déploie en deux volets : le péché et la condamnation des païens (1,18-2,16) ; le péché des juifs (2,17-3,20). Dans la partie qui nous intéresse, Paul affirme d'abord que Dieu, qui se révèle dans la création, n'a pas été reconnu, les hommes lui ayant préféré les idoles (1,18-23). Il passe ensuite à d'autres types de dégradation, d'abord d'ordre sexuel (1,24-27) puis de tous ordres

(1,28-32). Le passage qui nous intéresse est donc cité comme une preuve de la dégradation morale des païens (1,26-27). En voici le texte : «Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes : car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature ; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme, et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement». Le vocabulaire employé par Paul dans ces versets est remarquable. Premièrement, il fait appel à la nature : «les rapports naturels», «rapports contre nature», «usage naturel de la femme». Ensuite, il y a encore un discours de condamnation : «passions avilissantes», «perpétrer l'infamie», «salaire de leur égarement». Saint Paul considère donc que le rapport entre un homme et une femme est naturel et condamne donc les rapports homosexuels, les considérant comme un signe de dégradation morale.

**1.4** Il reste deux passages importants que le catéchisme, de façon étonnante, ne cite pas. Il s'agit des interdits sexuels qui se trouvent dans la Loi de Sainteté du livre du Lévitique (Lv 17-26), qu'on date généralement de la fin de l'époque monarchique. Le chapitre 18 est consacré aux interdits sexuels, tandis que le chapitre 20 décrit les châtiments pour diverses fautes. On trouve une loi concernant notre sujet dans l'un et l'autre. D'abord en Lv 18,22 : «Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination» ; ensuite en 20,13 «L'homme qui couche avec un homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination qu'ils ont tous deux commise, ils devront mourir, leur sang retombera sur eux». On remarque d'abord la formulation «coucher avec un homme comme on couche avec une femme» qui renvoie encore à une normalité ou une nature. Ici encore, la condamnation est claire, les deux fois grâce au mot «abomination, horreur», et radicale, les coupables encourant la peine de mort. On note ensuite, encore ici (18,3.24) comme dans la lettre aux Romains, une référence aux autres nations qui commettent ces abominations : un fidèle du Seigneur ne saurait les imiter. Il convient ici de mettre ces lois dans le contexte plus large des interdits sexuels qui

comprennent tout ce qui va contre l'union conjugale ; l'homosexualité n'est qu'un des quelque 17 cas envisagés.

**1.5** La conclusion de notre parcours biblique est on ne peut plus claire. La Bible condamne sans appel les actes homosexuels. Il n'y a pas moyen de lire honnêtement ces textes en leur faisant dire le contraire. La raison de cette condamnation est que la nature d'un homme est d'avoir des relations avec une femme, et vice versa.

## **2- L'usage de la Bible dans le catéchisme**

Il faut se poser franchement la question : est-il juste de citer les passages bibliques dont nous avons parlé dans le contexte du débat actuel sur l'homosexualité ? Si oui, jusqu'à quel point ? C'est qu'il y a deux choses à considérer : ce que les textes bibliques disent, ce que nous leur faisons dire. Ce sont donc deux aspects à distinguer :

- La Bible condamne les actes homosexuels. Mais la Bible ne fait pas de psychologie. Dans l'Antiquité, la norme absolue pour un homme était le mariage avec une femme dans le but d'avoir des enfants. Même l'amour entre les époux pouvait être envisagé de façon assez vague. Personne n'aurait accepté qu'un homme puisse faire autrement, soit qu'il reste célibataire, soit qu'il vive avec un autre homme. Dans ces circonstances, l'homosexualité n'est considérée que dans ses manifestations épisodiques ou ponctuelles. Pour une raison ou pour une autre, dans telle ou telle circonstance, un homme a eu une relation sexuelle avec un autre homme. Implicitement, il s'agit ici de combler un désir physique. Jamais l'homme de la Bible n'aurait envisagé les choses sous l'angle de «tendance» homosexuelle» ou d'«attirance exclusive ou prédominante envers les personnes du même sexe», encore moins d'amour homosexuel. Tout cela n'était tout simplement pas dans son horizon. Pour lui, il y avait des hommes qui couchaient parfois avec des hommes, et c'était mal. Point.

• Le Catéchisme de l'Église catholique traite du problème homosexuel tel que le vit surtout la société occidentale du début du 21<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un phénomène de plus en plus répandu, plus psychologisé, mieux accepté, qui a ses défenseurs convaincus. Les choses ont beaucoup changé dans les nombreux siècles qui séparent les textes bibliques de nous qui les lisons aujourd'hui. Autrement dit pour nous aujourd'hui, un acte homosexuel, ce n'est pas l'homosexualité. Ce sont deux choses proches, reliées, connexes, oui ; mais deux choses. La Bible ne parle que du premier aspect, jamais de l'autre. Dans ces circonstances, est-il légitime de citer, même en note de bas de page, des textes dont la perspective n'était pas exactement la même que la nôtre ? Essayons d'y voir plus clair.

Le catéchisme définit l'homosexualité comme «des relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante envers des personnes du même sexe». Une telle définition aurait complètement confondu l'homme de la Bible, surtout l'extension de la définition aux femmes. Pour lui, il ne s'agissait pas d'attirance éprouvée par quelqu'un mais d'un acte ponctuel. Le catéchisme affirme lui-même que l'homosexualité «revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures». C'est étrange, parce que ce que deux hommes ou deux femmes font ensemble au lit n'a probablement pas beaucoup changé ces derniers siècles... Ce qui a changé, c'est l'acceptation ou la réprobation sociale, une certaine limitation des pratiques homosexuelles à des tranches d'âge, les connotations sociales, etc. La Bible n'a donc rien à dire là-dessus ; elle condamne les actes homosexuels, point. Le catéchisme, lui, présume que l'homosexualité est une essence qui se manifeste de diverses manières. L'homosexualité est une chose, ses diverses manifestations en sont une autre. Si la Bible ne dit rien de la première en soi, les secondes sont condamnées sans appel.

Le catéchisme continue : «Sa genèse psychique reste largement inexpliquée». Comment statuer sur un phénomène dont on avoue ignorer l'origine ? Car ce dont il s'agit ici, ce ne sont pas des actes homosexuels mais de la soi-disant essence faite de tendances et

d'attirance qui les précède, voire les causes. Le catéchisme admet donc que l'identité homosexuelle, si on accepte ce terme au sens psychologique, est imposée, qu'elle ne relève donc pas de la volonté du sujet (ce dont parle le numéro suivant 2358). Ce n'est qu'après avoir donné une définition du 21<sup>e</sup> siècle de l'homosexualité, avoir distingué l'essence de ses formes variables, avoir avoué son ignorance de sa genèse psychique, toutes choses ignorées par la Bible, que le catéchisme s'appuie sur la Sainte Écriture et la Tradition pour condamner tout en bloc. On est passé de l'essence à ses manifestations sans le dire... On se sert de la Bible pour faire le passage d'un acte à une condition humaine. Donc, quiconque commet l'acte aujourd'hui étend la condamnation biblique à autre chose.

### **3- Conclusion**

Il y a des choses qu'on ne peut pas demander à la Bible. Il faut avoir les idées claires et ne pas mélanger les niveaux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on questionne l'usage des citations bibliques dans une argumentation théologique. Mais qu'on nous comprenne bien ici. Nous n'avons certainement pas voulu exclure les textes bibliques de la discussion éthique de l'Église sur l'homosexualité, ni même mettre en question son enseignement sur cette question. Notre démarche a été uniquement exégétique. Nous avons voulu remettre la Bible à sa juste place. Voici ce que disent les textes bibliques ; si la problématique actuelle les dépasse, et si l'enseignement de l'Église est légitime, il doit s'appuyer sur quelque chose qui soit complémentaire aux textes bibliques mais qui aille plus loin, quelque chose de plus englobant et de plus actuel. Il faut éviter de se crisper sur la Bible dans un fondamentalisme qui empêche de penser, éviter aussi de la noyer dans tellement d'autres considérations de tous ordres qu'elle n'a plus voix au chapitre et perd toute importance. C'est là le rôle conjoint du Magistère, des exégètes et des théologiens.

## ANNEXE III

### Réflexions amusantes sur l'homosexualité et la Bible

Voici quelques réflexions en ce qui concerne l'homosexualité et la Bible. C'est amusant, tout en étant une bonne réflexion.

Une célèbre animatrice de radio aux États-Unis fit récemment remarquer que l'homosexualité était une perversion, affirmant que la Bible l'atteste, un point c'est tout, brandissant le célèbre passage du Lévitique : « Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme : ce serait une abomination ». Quelques jours plus tard, un auditeur lui adressa une lettre ouverte :

« Merci de mettre autant de ferveur à éduquer les gens à la Loi de Dieu. J'apprends beaucoup à l'écoute de votre programme et j'essaie d'en faire profiter tout le monde. Mais j'aurais besoin de conseils quant à d'autres lois bibliques. Par exemple, je souhaiterais vendre ma fille comme servante, tel que c'est indiqué dans le livre de l'Exode, chapitre XXI, verset 7. À votre avis, quel serait le meilleur prix ?

Le Lévitique, chapitre XXV, verset 44, enseigne aussi que je peux posséder des esclaves, hommes ou femmes, à condition qu'ils soient achetés dans des nations voisines. Un ami affirme que ceci est applicable aux Mexicains, mais pas aux Canadiens. Pourriez-vous m'éclairer sur ce point ? Pourquoi est-ce que je ne peux posséder des esclaves canadiens ?

Par ailleurs, j'ai un voisin qui tient à travailler le samedi. L'Exode, chapitre XXXV, verset 2, dit clairement qu'il doit être condamné à mort. Suis-je obligé de le tuer moi-même ? Pourriez-vous me soulager de cette question gênante d'une quelconque manière ?

Autre chose : le Lévitique, chapitre XXI, verset 18, dit qu'on ne peut s'approcher de l'autel de Dieu si on a des problèmes de vue. J'ai besoin de lunettes pour lire. Mon acuité visuelle doit-elle être de 100% ? Serait-il possible de revoir cette exigence à la baisse ?

Un dernier conseil. Mon oncle ne respecte pas ce que dit le Lévitique, chapitre XIX, verset 19, en plantant deux types de

cultures différentes dans le même champ, de même que sa femme qui porte des vêtements faits de deux différents tissus, coton et polyester. De plus, il passe ses journées à médire et à blasphémer. Est-il nécessaire d'aller jusqu'au bout de la procédure embarrassante de réunir tous les habitants du village pour lapider mon oncle et ma tante, comme le prescrit le Lévitique, chapitre XXIV, versets 10 à 16 ? On ne pourrait pas plutôt les brûler vifs au cours d'une simple réunion familiale privée, comme ça se fait avec ceux qui dorment avec des parents proches tel qu'il est indiqué dans le livre sacré, chapitre XX, verset 14 ?

Je me confie pleinement à votre aide».

Et Charles-Rafaël Payeur, l'auteur du livre *Sodome et Gomorrhe ou le droit à la différence*, où j'ai trouvé cette histoire, d'ajouter en page 34 :

«La gêne que l'on peut ressentir face à ces propos est tout à fait comparable, à mon sens, à celle que l'on vit en lisant cette déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi affirmant que l'homosexualité est «une grave dépravation dénoncée par les Écritures»...

Il explique que les abominations condamnées par l'ancien testament sont d'ordre pur/impur, c'est-à-dire qu'est abominable ce qui est fait par les autres peuples païens... et qu'en aucun cas il n'est question de moral/immoral...

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- «L'homosexualité» (1976, 1<sup>er</sup> février). *La Documentation catholique*, N° 1691.
- «La médecine gaie» (1993, septembre). *Le Médecin du Québec*, Vol. 28, N° 9, p. 25-115.
- «La santé des lesbiennes» (1996, avril). *Gazelle*, Montréal.
- ABBÉ Pierre (1994). *Testament*, Paris, Bayard.
- ABBOTT, Sidney et Barbara LOVE (1977). *Sappho was a Right-on Woman: A Liberated View of Lesbianism*, New York, Stein and Day.
- AUBERT, Jean-Marie (1975). *La femme: antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf/Desclée.
- AVERY, Richard. *Église roulotte* (vidéo), Centre St-Pierre, Montréal. Voir aussi Guy Paiement, s.j. (1980, 17 avril). «La parabole de la roulotte: les quatre portes de la pratique chrétienne», *Église canadienne*, Vol. 13, N° 16.
- BARIL, Monique et Jacques LAFOREST (1991). «Pastorale auprès des personnes âgées I». Objet et méthode du cours, module 1, Séminaire St-Augustin, Québec.
- BARONI, Lise, Yvonne BERGERON, Pierrette DAVIAU et Micheline LAGUÉ (1995). *Voix de femmes, voies de passage: pratiques pastorales et enjeux ecclésiaux*, recherche-action réalisée pour le Réseau Femmes et Ministères, Montréal, Éditions Paulines.
- BAUM, Gregory (1987, mars). «Le Saint Office et l'homosexualité», *Relations*, p. 51-53.
- BAUM, Gregory (1993, printemps). «Vivre sa foi tout en étant gai n'est pas facile», *Le Soleil*.
- BAZINET, Colette (1994). *Les femmes salariées dans l'Église catholique francophone du Québec: une analyse du rôle de l'idéologie et de ses mécanismes dans le maintien des rapports de pouvoir*, mémoire présenté à la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.
- BEAUSOLEIL, Jacques (1997). «À quelles conditions la présence des femmes influencera-t-elle le fonctionnement organisationnel de l'Église de demain?», *Pleins feux sur le partenariat en Église – Actes du symposium*, Montréal, Éditions Paulines, p 33-57.
- BEAUVOIR, Simone de (1949). *Le deuxième sexe*, tomes I et II, Paris, Gallimard.
- BERTRAND, Luce (1984). *Le rapport Bertrand sur le vécu de 1000 femmes lesbiennes*, Montréal, Primeur Opinions.
- BERZON, Betty et Frank BARNEY (2001). *Positively Gay: New Approaches to Gay and Lesbian Life*, Berkeley, Calif., Celestial Arts.
- BOCHOW, Michael (1994). «Au-delà du mur: attitude envers les hommes homosexuels en Allemagne», dans Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Éditeur, p. 269.
- BONNET, Marie-Jo (1981). *Un choix sans équivoque: recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Denoël, coll «Femme».
- BOSWELL, John (1985). *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité: les homosexuels en Europe Occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV<sup>e</sup> siècle*, traduit de l'anglais par Alain Tachet, Paris, Gallimard.
- BROWN, Judith C. (1987). *Sœur Benedetta, entre sainte et lesbienne: Toscane, XVII<sup>e</sup> siècle*, traduit de l'anglais et de l'italien, Paris, Gallimard.
- CANADA. COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT (1980). «La présomption d'une différence qualitative chez les personnes souffrant d'un handicap mental», *Protection de la vie: Stérilisation, document de travail 24*, Ministère des Approvisionnements et Services Canada.

- CHAMBERLAND, Line (1996). *Mémoires lesbiennes : le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*, Montréal, Éditions du remue-ménage, coll. «De mémoire de femmes».
- CHAREST Louise et Patrice JUNOD (1993, septembre). «Santé des femmes homosexuelles», *Le Médecin du Québec*, Vol. 28, N° 9.
- CLERMONT, Michel et Guy SIOU-DURAND (1997). *Orientations ministérielles – L'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles*, Gouvernement du Québec.
- COLLECTIF (1988). Bible Tob, Paris, Cerf/Société Biblique Française.
- COLLECTIF (1993). *Catéchisme de l'Église Catholique*, Le Service des éditions de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC).
- COLLINS, Patricia H. (1991). «Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought», dans Mary Margaret Fonow et Judith A. Cook (éd.), *Beyond Methodology: feminist scholarship as lived research*, Bloomington, Indiana University Press, p. 35-54.
- COMITÉ CANADIEN SUR LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES (1993). «Un nouvel horizon : éliminer la violence, atteindre l'égalité : rapport final», Canada.
- CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI (1986, 18 novembre). «Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles», *L'Osservatore Romano*, N° 46, p. 10-11.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1998). «Une plus une : la reconnaissance légale des couples de lesbiennes», recherche et rédaction par Guylaine Bérubé, Québec.
- CURB Rosemary et Nancy MANAHAM (1990). *Ma sœur, mon amour : les religieuses lesbiennes brisent le silence*, traduit de l'américain par Marguerite Le Clézio, Paris, Geneviève Pastre.
- DAGENAIS, Huguette (1987). «Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible», *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 11, N° 1, p. 19-43.
- DEMCZUK, Irène (1994, 27-28 octobre). «À l'ombre du grand frère : être lesbienne, une réalité méconnue», dans Association pour la santé publique du Québec, *Actes du forum sur la santé gaie : Au-delà de l'orientation sexuelle*, Montréal.
- DEMCZUK, Irène (dir.) (1998). *Des droits à reconnaître : les lesbiennes face à la discrimination*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- DEMCZUK, Irène (1994, mars). «Les audiences publiques : un événement historique!», *Treize*, p. 13-22.
- DEMCZUK, Irène, et collab. (2001). *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité : intervenir dans le respect de la diversité des orientations sexuelles*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.
- DORAIS, Michel (1996, juil.-août). «L'homosexualité», *Dossier Santé*, N° 9, Montreuil-sous-Bois, France, Team Éditions, p. 66-74.
- DUMAIS Monique et Marie-Andrée ROY (dir.) (1989). *Souffles de femmes : lectures féministes de la religion*, Montréal, Éditions Paulines.
- DUTEY, Pierre (1994). «Des mots aux maux», dans Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Éditeur, p. 183.
- DUVAL, Lucille (1994, juin-juil.). «L'amour-impasse (l'homosexualité), l'histoire de Maxime», *L'Église canadienne*, p. 192-193.
- EAST, Bernard (1992, février). «L'Église et l'homosexualité», *Présence*, p. 20-22.
- ECK, Marcel (1966). *Sodome : essai sur l'homosexualité*, Paris, Le Signe/Fayard.

- FAIRCHILD, Betty et Nancy HAYWARD (1991). *J'ai quelque chose à vous dire... Faire face à l'orientation sexuelle de son enfant*, traduit de l'anglais par Marie Perron, Montréal, Éditions de l'Homme.
- FERNANDEZ, Dominique (1989). *Le rapt de Ganymède*, Paris, Grasset.
- FOUCAULT, Michel (1976-1984). *Histoire de la sexualité*, Vol. 1-3, Paris, Gallimard.
- FREUD, Sigmund (1989). *Nouvelles Conférences d'introduction à la psychanalyse*, traduit de l'allemand (Autriche) par Rose-Marie Zeitlin, Paris, Gallimard, coll.«Folio essais».
- FRENCH, Marilyn (1992). *La guerre contre les femmes*, traduit de l'américain par Françoise Bouillot et Iawa Tate, Paris, L'Archipel.
- GAILLOT, Jacques (1989). *Monseigneur des autres*, Paris, Seuil, coll. «Points Actuels».
- GEBARA, Ivone (1993, septembre). «Les nœuds de la question féministe en théologie», *Bulletin de l'Entraide missionnaire*, Vol. XXXV, N° 3, p. 5-11.
- GEBARA, Ivone (1994, jan.-fév.). «Une passion pour la vie», *Relations*, p. 24-26.
- GRAMICK, Jeannine (1987). «La discrimination sociale envers les lesbiennes et l'Église», *Concilium*, N° 214, Paris, Beauchesne, p. 101-108.
- GRAMICK, Jeannine et Pat FUREY (1988). *The Vatican and Homosexuality: Reactions to the "Letter to the Bishops of the Catholic Church on the Pastoral Care of Homosexual Persons"*, New York, Crossroad.
- GRATTON-BOUCHER, Marie (1991). «La récupération du Dieu au service de l'idéologie patriarcale», dans Roberta Mura (dir.), *Un savoir à notre image ?*, Montréal, Adage, p. 269-285.
- GUILLAUMIN, Colette (1981, octobre). «Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées», *Sociologie et sociétés*, Vol. XIII, N° 2, p. 19-31.
- GUILLAUMIN, Colette (1978, février). «Pratique du pouvoir et idée de Nature. (1) L'appropriation des femmes», *Questions féministes*, N° 2, p. 5-30.
- GUILLAUMIN, Colette (1978, mai). «Pratique du pouvoir et idée de Nature. (2) Le discours de la Nature», *Questions féministes*, N° 3, p. 5-28.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). «Question de différence», *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Éditions Côté-femmes, p. 79-102.
- GUILLEMAUT, Françoise (1994). «Images invisibles : les lesbiennes», dans Daniel Welzer-Lang, Pierre Dutey et Michel Dorais (dir.), *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Éditeur, p. 234.
- HOLTZ, Raymond C. (1991). *Listen to the Stories: Gay and Lesbian Catholics Talk About Their Lives and the Church*, New York, Garland.
- HUNT, Mary E. (1985). «Changer la théologie morale», *Concilium*, N° 202, numéro thématique : «Les femmes invisibles dans la théologie et dans l'Église», Paris, Beauchesne, p. 111-114.
- HUNT, Mary E. (1991). *Fierce Tenderness: A Feminist Theology of Friendship*, New York, Crossroad.
- HURTEAU, Pierre (1991). *Homosexualité, religion et droit au Québec. Une approche historique*, thèse présentée au département de religion, Université Concordia, Montréal.
- JENNINGS, Kevin (1996). *Becoming Visible: A Reader in Gay & Lesbian History for High School & College Students*, Los Angeles, Alyson Publications.
- KLAICH, Dolores (1976). *Femme et femme : attitudes envers l'homosexualité féminine*, traduit de l'américain par Martine Laroche, Paris, Éditions des femmes.

- LAPOINTE, Guy et Réjean BISAILLON (1997). *Nouveau regard sur l'homosexualité: questions d'éthique*, Montréal, Fides.
- LAROUCHE, Jean-Marc (1991). *Éros et Thanatos sous l'œil des nouveaux clercs*, Montréal, VLB Éditeur, coll. «Études québécoises».
- LE GARREC, Evelyne (1984). *Des femmes qui s'aiment*, Paris, Seuil, coll. «Libre à elles».
- LECLERCQ, Jacques (1980). *Debout sur le soleil*, chapitre 1 «Oser vivre», Paris, Seuil, p. 13-30.
- LÉGAUT, Marcel (1971). *Introduction à l'intelligence du passé et de l'avenir du christianisme*, Paris, Aubier-Montaigne, coll. «Intelligence de la foi».
- LÉONETTI, Paul-François (1978). *Je suis un homo... comme ils disent*, Nice, France, Alain Lefevure, coll. «Plaidoyer».
- LÉPINE, Lucie (1990). *Nos sœurs oubliées: les femmes de la Bible*, Montréal, Éditions Paulines.
- LORDE, Audre (1984). *Sister Outsider*, Freedom, Calif., Crossing Press.
- MARGUERITTE, Victor (1979). *La garçonne*, Paris, Flammarion.
- MARTIN, Anne (1997, 4 août). «Le français et son féminin», *La Presse*, Montréal.
- MCGUIRE, Meredith B. (1991) «Religion, Santé et Maladie», *Concilium*, N° 234, Paris, Beauchesne, p. 109-122.
- MCNEILL, John (1982). *L'Église et l'homosexuel: un plaidoyer*, traduit de l'américain, Genève, Labor et Fides.
- MCNEILL, John (1993). *Les exclus de l'Église: apprendre à s'aimer*, traduit de l'américain par Marguerite Le Clézio, Paris, Filipacchi.
- MÉNARD, Guy (1980). *L'homosexualité démythifiée: questions et réponses*, Montréal, Leméac.
- MORANDEAU-YTAK, Cathy (1991). *Une femme, une femme: lesbiennes aujourd'hui*, Paris, Traffic, coll. «Gens D'ici».
- MYRE, André (1997). «Quand le Christ parle, la Bible se tait», *Pleins feux sur le partenariat en Église – Actes du symposium*, Montréal, Éditions Paulines, p. 63.
- NUGENT, Robert (1989). *A Challenge to Love: Gay and Lesbian Catholics in the Church*, New York, Crossroad.
- NUGENT, Robert (2001). «Catholicism: On the compatibility of Sexuality and Faith», dans Betty Berzon et Frank Barney (éd.), *Positively Gay: New Approaches to Gay and Lesbian Life*, Berkeley, Calif., Celestial Arts, p. 139.
- NUGENT, Robert et Jeannine GRAMICK (1992). *Building Bridges: Gay & Lesbian Reality and the Catholic Church*, Mystic, Conn., Twenty-Third Publications.
- PAYEUR, Charles-Rafaël (2005). *Sodome et Gomorre ou le droit à la différence*, Sherbrooke, Québec, Thésis.
- PELLETIER, Pierre (1995). *L'amour au masculin et expérience spirituelle*, St-Alphonse-de-Granby, Éditions de la Paix.
- PHARR, Suzanne (1997). *Homophobia: A Weapon of Sexism*, Berkeley, Calif., Chardon Press.
- POVERT, Lionel (1994). *Dictionnaire gay*, Paris, Jacques Grancher.
- QUÉBEC. COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (1994). *De l'illégalité à l'égalité: rapport de la consultation publique sur la violence et la discrimination envers les gais et lesbiennes*, réalisé par Michèle Morin, Daniel Carpentier, Fo Niemi et Ghislaine Patry-Buisson, Québec.

- QUÉBEC. COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (1996). *Suivi des recommandations du Rapport « De l'illégalité à l'égalité »*, réalisé par Michèle Morin, Daniel Carpentier, Fo Niemi et Ghislaine Patry-Buisson, Québec.
- RICH, Adrienne (1986). *Blood, Bread, and Poetry: Selected Prose 1979-1985*, New York, Norton & Company.
- ROBINSON, Ann (1998). « Lesbiennes, conjointes et mères les exclues du droit civil québécois », dans Irène Demczuk (dir.), *Des droits à reconnaître: les lesbiennes face à la discrimination*, Montréal, Éditions du remue-ménage, p. 23.
- ROBINSON, Ann (1995). *Travailler, mais à quel prix! : 72 travailleuses témoignent de la violence faite aux femmes dans des milieux de travail syndiqués au Québec*, chapitre 6, « La violence hétérosexiste », Les Cahiers de recherche du GREMF, cahier N° 65, Université Laval, p. 135-150.
- ROY, Marie-Andrée (1996). *Les ouvrières de l'Église: sociologie de l'affirmation des femmes dans l'Église*, Montréal, Médiaspaul.
- ROY, Monique (1994, janvier). « Quand les femmes préfèrent les femmes », *Châtelaine*, p. 47-49.
- SCHÜSSLER-FIORENZA, Elisabeth (1985). « Briser le silence. Devenir visibles », traduit de l'américain par André Divault, *Concilium*, N° 202, numéro thématique: « Les femmes invisibles dans la théologie et dans l'Église », Paris, Beauchesne.
- SOARDS, Marion L. (1995). *Scripture and Homosexuality: Biblical Authority and the Church Today*, Louisville, Kent., Westminster John Knox Press.
- SYNODE DIOCÉSAIN. Version intégrale des propositions reçues des équipes synodales autour de chacun 12 sous-thèmes, Québec.
- THIBEAULT, Julie (1994, janvier). « Gai, Gai, marions-nous! », *Châtelaine*, p. 49.
- TROIDEN, Richard R. (1988). *Gay and Lesbian Identity: A Sociological Analysis*, New York, General Hall.
- VARILLON, François (1981). *Joie de croire, joie de vivre*, Paris, Centurion.
- VEILLETTE, Denise (dir.) (1995). *Femmes et religions*, Québec, Corporation canadienne des sciences religieuses et Presses de l'Université Laval.
- WELZER-LANG, Daniel, Pierre DUTEY et Michel DORAIS (1994). *La peur de l'autre en soi: du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB Éditeur, coll. « Des hommes en changement ».
- WEST, Morris (1998). *Eminence*, traduit de l'américain par Christine Bouchareine, Paris, Robert Laffont.
- WHITEHEAD, Evelyn E. et James D. WHITEHEAD (1990). *Les étapes de l'âge adulte: évolution psychologique et religieuse*, traduit de l'américain par Jules Chambert avec la collaboration de Robert Comte, Paris, Centurion, coll. « Chemins spirituels ».
- WOODS, Richard (1988). *Another Kind of Love: Homosexuality and Spirituality*, Fort Wayne, Ind., Knoll Publishing.
- ZANOTTI, Barbara (1986). *A Faith of One's Own: Explorations by Catholic Lesbians*, Trumansburg, N.Y., Crossing Press.

## BIBLIOGRAPHIE DE L'ANNEXE II

La littérature sur le sujet est impressionnante; nous ne citons que quelques ouvrages.

BALCH, David L. (2000). *Homosexuality, Science, and the "Plain Sense" of Scripture*, Grand Rapids, William B. Eerdmans.

COLEMAN, Peter (1980). *Christian Attitudes to Homosexuality*, London, SPCK.

FIELD, David (1984). *Homosexualité: qu'en dit la Bible?*, Kehl/Rhein, Trobisch.

GIBSON, Paul (2000). *Discerning the Word. The Bible and Homosexuality in Anglican Debate*, Toronto, Anglican Book Centre.

GRAESSLÉ, Isabelle, Christoph D. MÜLLER et Pierre BÜHLER (2001). *Qui a peur des homosexuel-les? Évaluation et discussion des prises de position des Églises protestantes de Suisse*, Genève, Labor et Fides.

GRENZ, Stanley J. (1998). *Welcoming but not Affirming. An Evangelical Response to Homosexuality*, Louisville, Kent., Westminster John Knox Press.

HORNER, Tom (1978). *Jonathan Loved David. Homosexuality in Biblical Times*, Philadelphia, Westminster Press.

LESEGRETAIN, Claire (2004). *Les chrétiens et l'homosexualité: l'enquête*, Paris, Presses de la Renaissance (surtout: M. QUESNEL, « On ne peut demander à la Bible de répondre à la question de l'homosexualité telle qu'elle se pose aujourd'hui », p. 105-114).

NISSINEN, Martti (2004). *Homoeroticism in the Biblical World. A Historical Perspective*, Minneapolis, Fortress Press.

SIKER, Jeffrey S. (1994). *Homosexuality in the Church. Both Sides of the Debate*, Louisville, Kent., Westminster John Knox Press.

TWISS, Harold L. (1978). *Homosexuality and the Christian Faith. A Symposium*, Valley Forge, Judson Press.

WINK, Walter (1999). *Homosexuality and Christian Faith. Questions of Conscience for the Churches*, Minneapolis, Fortress Press.

# Et CIEL parlait, ce serait l'ENFER?

Vingt ans après la première édition de ce livre portant sur l'homosexualité féminine versus le discours officiel de l'Église catholique, peu de choses ont changé, tout comme le message officiel du Vatican. Quant à celui du Catéchisme ecclésial de 1993, il n'a pas évolué du tout ! On perçoit encore une MÉCONNAISSANCE de la réalité de l'amour entre personnes de même sexe.

Cette méconnaissance a une histoire. C'est ce que l'on a essayé de retracer à partir de l'origine d'un discours traditionnellement masculin, en interrogeant notamment une dizaine de femmes lesbiennes qui, de près ou de loin, avaient un lien avec l'Église. À travers leurs récits de vie, nous avons cerné différents aspects de l'invisibilité de ces femmes et des effets de cette occultation sur leur réalité, leur santé et leur spiritualité. Leur expérience nous confirme qu'il y a une possibilité de vivre une relation amoureuse stable tout en gardant la foi chrétienne. D'ailleurs, la majorité des répondantes sont encore en couple avec les mêmes conjointes. La parole de ces femmes est appuyée par diverses recherches d'auteurEs ainsi que par des affirmations du Vatican qui essaient d'allier accueil et différence.

Nous espérons que notre recherche apportera de l'espoir à des personnes qui vivent la même situation. Nous demeurons convaincues d'une possible évolution des mentalités. N'est-ce-pas le propre de la foi que d'espérer ?



Régane Cliche a été enseignante et animatrice en loisirs dans un centre d'hébergement pour personnes âgées. Elle est de confession catholique.



Nicole Hamel a été animatrice de pastorale et rattachée au Diocèse de Québec jusqu'à ce qu'elle soit congédiée pour avoir adhéré à l'Église Unie du Canada, une confession chrétienne protestante et inclusive. En 2007, elle a publié le livre *Du caillou au séquoia. Quand serrent les maux.*

Les auteures se sont mariées légalement et chrétiennement à l'Église Unie St-Pierre en 2004.

*nicolibrihamel@gmail.com*